

Premier officier affecté au commandement de la GN des gardes-frontières au Sud

Saadi Amina, femme de cœur, ambitieuse et déterminée

Page 3



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3506 - Dimanche 8 mars 2015 - Prix : 10 DA

Spectacle musical

Le chaâbi, nouveau défi pour la femme

Page 13

Education nationale

Réunion décisive entre Cnapest et tutelle

Page 5

Les islamistes tels qu'en eux-mêmes

Par Mohamed Habili

Le débat, mais aussi le vote, sur le projet de loi relatif à la protection de la femme contre toutes les formes de violence, ont apporté la preuve, pour ceux qui l'auraient oublié, que les islamistes restent des islamistes, c'est-à-dire les représentants non du conservatisme, comme ils veulent parfois qu'on les prenne, mais ceux de la réaction noire, de la régression sociale portée à l'extrême et sous toutes ses formes. On n'ose même pas imaginer ce que cette loi serait devenue si c'était eux qui étaient majoritaires à l'Assemblée. Ce n'aurait pas été de protection de la femme qu'il aurait été question mais de ce qu'il faudrait faire pour la dépouiller de toute trace d'autonomie par rapport à l'homme, pour l'enfoncer dans la dépendance à l'égard de celui-ci, achever d'en faire son objet, sa chose, son esclave. Dans les pays développés, l'heure est à la promotion du statut de l'animal domestique, comme cela s'est fait récemment en France, où désormais il n'est plus considéré comme un meuble, à ce titre l'égal d'une table ou d'une chaise, mais comme un être vivant doué de sensibilité, ce qui le rapproche de la dignité de personne à part entière.

Suite en page 3

Une journée de la femme à fêter

Acquis, attentes et mentalités à changer

8 MARS JOURNÉE DE LA FEMME



Le 8 mars est de retour encore une fois pour cette année, une journée à célébrer dans le monde entier et en Algérie où la femme a décroché des acquis mais ses attentes sont toujours multiples en plus du combat à mener au quotidien contre des mentalités qui la considèrent comme un être de seconde zone.

Lire pages 2, 3 et 4



JOUEZ AVEC NOUS SUR
f/CEVITALVITALITE



EAU OFFICIELLE DU GRAND TOUR D'ALGERIE DE CYCLISME DU 6 AU 30 MARS 2015



PARTENAIRE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE CYCLISME



8 Mars

Une journée de la femme à fêter

Acquis, attentes et mentalités à changer

■ Le 8 mars est de retour encore une fois pour cette année, une journée à célébrer dans le monde entier et en Algérie où la femme a décroché des acquis mais ses attentes sont toujours multiples en plus du combat à mener au quotidien contre des mentalités qui la considèrent comme un être de seconde zone.

Par Nacera Chennafi

Dans notre pays, la célébration de la Journée de la femme se ressemble d'une année à une autre, avec l'organisation des conférences-débats, des cérémonies, des galas, des réductions en cosmétiques et essayer de parler une seule journée des préoccupations de la femme algérienne.

Mais le lendemain, le harcèlement contre les femmes ne va pas s'arrêter et on trouve toujours des femmes jetées à la rue avec leurs enfants après un divorce et mises en fin de liste de candidature d'un parti lors d'un rendez-vous électoral.

Toutefois, on peut dire que le quotidien de la femme algérienne s'est amélioré dans certains volets depuis des années, notamment le droit de faire des études supérieures, de travailler et de franchir des métiers jusque-là réservés aux hommes mais pour un plafond bien précis en ce qui concerne les postes de responsabilité.

D'autre part, ce quotidien est toujours caractérisé par des difficultés liées à des mentalités qui ne veulent pas reconnaître



pourvue du portefeuille de la Culture, Dalila Boudjemaa ministre de l'Environnement, Yamina Zerhouni, ministre du Tourisme, Nouria Benghrit, ministre de l'Éducation, Zohra Dourdour, ministre de la Poste et de la Télécommunication. Alors qu'il y a des femmes cadres qui peuvent gérer les Finances, les Affaires étrangères et autres. Pour se faire entendre, la femme s'est intégrée dans des formations politiques alors qu'aujourd'hui encore, il n'y a pas beaucoup de femmes présidentes d'un parti politique, sauf Mahdjourba Chalabia, Louisa Hanoune, Naima Salhi mais ce combat devient de plus en plus difficile, car la femme est pénalisée déjà par le fait d'être femme. Relancer le rôle de la femme dans la vie politique et lui permettre d'accéder aux postes

de responsabilité lors des prochaines échéances reste un grand défi à relever. Il aurait fallu imposer un quota de femmes



dans le cadre d'une loi organique suite à la décision du président Bouteflika en 2008 qui avait annoncé la promotion de la représentativité de la femme dans les Assemblées élues, suivie d'un projet portant loi organique sur la promotion des droits politiques de la femme qui a été adopté après un débat houleux au Parlement.

Un quota de femmes imposé aux partis

Il est question de réserver un quota de 30% pour la femme sur les listes électorales. Dans la Constitution, l'article 31 énonce

que «les institutions ont pour finalité d'assurer l'égalité en droits et devoirs de tous les citoyens et citoyennes en supprimant les obstacles qui entravent l'épanouissement de la personne humaine et empêchent la participation effective de tous à la vie politique, économique, sociale et culturelle». Pour l'article 31 bis, «l'Etat œuvre à la promotion des droits de la femme en augmentant ses chances d'accès à la représentation dans les Assemblées élues. Les modalités d'application de cet article sont fixées par une loi organique».

Depuis les législatives de mai 2012, il y a 145 femmes élues sur un total de 462 sièges, l'Algérie enregistre un record de parité homme-femme dans une Assemblée législative au Maghreb. D'autre part, sur l'ensemble des Assemblées populaires de wilaya (APW) et sur 1541 Assemblées

populaires communales (APC), deux femmes seulement sont élues présidentes d'APC. Il y a toujours ceux qui justifient la violence contre la femme. En dehors de la participation à la vie politique, la question du code de la famille reste un combat qui continue pour la femme algérienne. En Algérie, les lois civiles relatives au couple et à la famille sont régies par un code de la famille établi le 9 juin 1984 à l'époque de Chadli Benjedid. En 2004, le code de la famille a été amendé, censé mettre fin à la discrimination dont la femme est victime. Cependant, des associations de défense des droits des

femmes, une seule mesure est un réel progrès: «En cas de divorce, l'époux est désormais tenu d'assurer un logement décent à ses enfants».

Mais «la tutelle légale des enfants reste une prérogative paternelle». Toutefois, la réalité de la société est autrement, car des femmes sont jetées à la rue avec quelquefois leurs enfants, car il n'y a pas de suivi dans l'application des décisions de justice. Il y a quelques jours, on a assisté à un débat houleux à la chambre basse du Parlement concernant l'amendement du code pénal dans son volet relatif à la violence faite aux femmes. Dans ce débat, des députés sont montés au créneau au nom de la «religion» pour dire que cette loi est contraire aux principes de l'Islam et il s'agit de disloquer la famille algérienne. Ainsi, en 2015, il y a toujours des parties qui trouvent normal qu'un homme bat sa femme et lui pique son argent sans qu'il soit puni. Et d'autres essaient même de justifier le harcèlement sexuel dans un lieu public par la «nudité et la manière de s'habiller des femmes». Ce texte a été validé par les députés de la majorité, non pas par conviction pour certains mais il s'agit juste d'appuyer les réformes du président. La loi stipule que quiconque porte volontairement des coups à son conjoint, risque, en fonction des blessures, de 1 à 20 ans de prison, voire la réclusion à perpétuité en cas de décès. Chaque année en Algérie, entre 100 et 200 femmes meurent de violences familiales. Sur la toile, des commentaires moqueurs ont été publiés par plusieurs personnes sur facebook. Ces commentaires voient dans cette loi une manière de faire monter la femme contre son époux et de lui faire du chantage. Pauvre algérienne qui cherche amour et respect de la part de son mari. N. C.



que la femme est un citoyen actif. Cette femme est victime de harcèlement et d'un certain complexe affiché par quelques hommes de voir une femme supérieure à un homme dans le milieu du travail et surtout dans le domaine politique.

La femme en Algérie a été toujours un élément important de la famille et de la société. En Kabylie, la femme s'occupait de l'agriculture, de chercher de l'eau, du bois et élever ses enfants. Cette femme algérienne était dans le maquis lors de la guerre de Libération nationale et qui n'a pas été marqué par les images du film «La bataille d'Alger», quand on voyait ces femmes qui déposaient des bombes dans les cafés avec courage.

Sept ministres femmes

Au niveau du gouvernement algérien, il y a une progression en matière du nombre de ministres femmes, puisqu'aujourd'hui, il y a sept femmes ministres qui occupent ces fonctions dont une ministre déléguée. Ainsi, outre Nadia Laabidi,

Des dizaines de femmes ont défilé hier à Oran, en haïk, dans la but de réhabiliter cette tenue vestimentaire traditionnelle en voie de disparition. Habillées d'un haïk blanc immaculé, de vieilles dames, des femmes mariées et des jeunes filles, seules et accompagnées d'enfants ont répondu à l'appel de l'initiatrice de cette action lancée sur les réseaux sociaux, M^{me} Tefia Sarah. A ce titre, M^{me} Tefia a souligné que les femmes qui ont répondu favorablement à cette initiative ont tenu à rendre hommage au haïk algérien qui tend à disparaître cédant la place à d'autres voiles et tenues importées d'ailleurs. «C'est un vrai moment de plaisir que de revêtir cet habit traditionnel que nos grand-mères et arrière-grand-mères portaient avec fierté. Je voulais partager avec toutes les femmes oranaises cet hommage sur fond de nostalgie pour les unes», a-t-elle déclaré. «Ma seule raison d'organiser cette manifestation est motivée par un souci de préserver le patrimoine culturel qui se perd et qui s'efface et de le faire connaître aux générations futures»,

a-t-elle encore souligné. Ikram, âgée d'une vingtaine d'années, drapée d'un haïk et d'un aadjar (voile triangulaire du visage), a indiqué que son seul mobile pour participer à cette action était de ressentir la même sensation que celle de sa mère et sa grand-mère, «une sensation d'être une femme protégée», dit-elle. «Cette tenue représente un symbole d'élégance et de pudeur», a-t-elle ajouté. Pour El Hadja Fatma, les traditions vestimentaires et même culinaires oranaises et nationales se sont mélangées à d'autres, citant dans ce sens la djellaba marocaine et le hidjab oriental qui ont investi le paysage oranais. «Notre haïk a pratiquement disparu de nos rues. Il n'y a que peu de vieilles femmes qui le portent encore. Nous voulons par notre participation à cet événement rendre un hommage à cet habit traditionnel et à notre riche patrimoine», a-t-elle déclaré. Des hommes, qui assistaient à ce défilé de femmes tout en blanc, ont applaudi. «Moi je préfère voir le haïk dans nos rues plutôt que des habits occidentaux n'ayant aucune relation

avec notre société et notre culture», a souligné un vieil homme ovationnant les participantes lors de cette sortie citoyenne. Cette activité, symbolique à plus d'un titre, est venue rappeler aux gens le riche patrimoine national «délaisser au profit d'autres voiles importés et ne répondant pas à nos us et coutumes», a déclaré un autre. Le parcours de cette manifestation, organisée la veille de la célébration de la Journée internationale de la femme, a débuté de la place 1^{er} Novembre (ex-place d'armes), passant du côté de la mosquée du Pacha à Hai Sidi El Houari et au parc de loisirs «Ibn badis» (ex-promenade Létang), où une séance de shooting photos a été organisée, puis le siège de l'association «Santé Sidi El Houari» pour une «Gaâda oranaise». Un groupe de bénévoles de l'association «Bel horizon» accompagnaient le défilé, accueilli par l'acclamation des uns et le regard amusé d'autres. Tout au long du circuit, l'historique du vieil Oran est passé en revue par les organisateurs. Houria T./APS

Oran

Des dizaines de femmes défilent en haïk

8 Mars

Premier officier affecté au commandement de la GN des gardes-frontières au Sud.

Saadi Amina, femme de cœur, ambitieuse et déterminée

■ Du haut de ses 30 ans, elle a une distinction d'autant plus prestigieuse que travailler dans le Sud avec une brigade 100% masculine n'est pas courant. Les valeurs qu'elle s'impose de suivre au quotidien sont la discipline, la persévérance et la qualité du travail. Pour elle, parler de courage ou de bravoure quand on évoque des femmes qui exercent des métiers réservés d'habitude aux hommes est en soi une forme de discrimination.



Par Meriem Benchaouia

Elle est femme et le revendique, sans en abuser. Elle exerce un métier d'hommes et y a réussi avec brio. Elle a un caractère bien affirmé et, dans son domaine, c'est indispensable ! Chef de section numérique, statistique et évaluation, elle fut la première femme officier à être affectée au commandement des gardes-frontières au Sud, en 2012. Saadi Amina, est un modèle de réussite à tous les égards. Du haut de ses 30 ans, elle a une distinction d'autant plus prestigieuse que travailler dans le sud avec une brigade 100% masculine n'est pas courant. Les valeurs qu'elle s'impose de suivre au quotidien sont la discipline, la persévérance et la qualité du travail. Pour elle, parler de courage ou de bravoure quand on évoque des femmes qui exercent des métiers réservés d'habitude aux hommes est en soi une forme de discrimination, sans vouloir endosser pour autant le rôle d'une féministe donneuse de leçons, elle nous explique qu'il n'y a pas de différence entre les deux sexes car on est doté des mêmes capacités physiques et intellectuelles, le reste n'est qu'une affaire de personnalité et d'éducation, en ce sens, on peut très bien trouver des hommes qui se défilent devant les dangers ou les difficultés et inversement. Il n'y a pas de femmes plus courageuses pas plus qu'il y a des hommes plus forts, c'est juste des idées reçues à qui il faut tordre le cou pour pouvoir enfin jouir des mêmes égalités et chances dans

la vie. Cette jeune femme pétillante et à la joie de vivre contagieuse nous raconte son parcours et son quotidien dans un milieu «masculin».

Ma famille m'a amenée là où je suis aujourd'hui

Je tiens à préciser que mon choix d'intégrer les services de gendarmerie est purement personnel, j'ai choisi ce métier par amour et par passion mais ce qui m'a encouragé est avant tout, ma famille ! En tant que «gendarmette», je ne serais pas là où je suis aujourd'hui sans l'appui de mon entourage. Je viens également d'une famille qui m'a toujours soutenue et qui a toujours été fière de tous mes accomplissements. Il est possible que quelques autres femmes qui ont intégré les services de gendarmerie à la même époque aient dû se battre pour que leur famille l'accepte. Cela n'a pas été le cas pour moi. Après tout ce que ma famille a fait pour moi, je ne veux pas oublier d'où je viens. Tout démarre par l'éducation qu'on vous donne et comment votre personnalité se construit, et donc de votre famille.

Des machos et des hommes

Les débuts de Amina semblent avoir été faciles... Mais, dans ce milieu fermé et très masculin, la jeune femme s'est heurtée à quelques obstacles. «Je suis chef de section et je dirige une équipe d'hommes, les gen-

darmes l'ont néanmoins plutôt mal vécu au début. Un peu comme si leur virilité s'en était trouvée affectée, puisque du jour au lendemain, ils s'étaient retrouvés à ne plus exercer un métier d'homme» reconnaît la jeune femme. «Une femme qui envisage de devenir gendarme, flic, pompier, n'usurpe la place de personne. Pas plus qu'un homme qui souhaiterait faire de la cuisine son métier, ou devenir sage-femme. La bonne place est celle que l'on choisit hors du carcan des conventions qui n'ont pas ou plus de sens», a-t-elle déclaré. La société croit encore à des métiers traditionnels pour les femmes, comme l'enseignement, alors que les services de gendarmerie sont perçus comme une communauté d'hommes, qui représente la puissance et la force, et où une femme devra abandonner une part de sa féminité pour s'intégrer dans une telle force. Je suis issue de la 6^e promotion de femmes gendarme, au début les autres doutaient de nos capacités à prendre des mesures et à endosser des responsabilités ou n'y croyaient pas. Les services de gendarmerie sont une illustration de l'ensemble de la société, avec ses traditions et ses vœux. Malgré tout, avec le temps, nous avons prouvé que nous étions capables de réussir dans tous les domaines, y compris dans ce métier. Ceci se reflète dans les postes élevés au sein de la police qui sont maintenant offerts aux femmes.

Féminine mais pas trop

Amina le reconnaît : «Toutes les femmes que je connais dans ce milieu (moi y compris) ont un caractère fort. Il ne vaut mieux pas être trop émotive car les hommes sont très directs. On préférerait parfois qu'ils prennent plus de pincettes...». Pour s'imposer sur le terrain avec les gendarmes, elle avoue hausser la voix. «Pour exercer ce métier, il faut être sûr de soi, ne pas avoir peur de se lancer. On peut avoir des moments de découragement. La formation est très dure, alors on a envie de tout laisser tomber. A ce moment-là, qu'est-ce qu'on fait ? On se motive. On se dit "pourquoi, moi, je n'y arriverais pas ?" Si on veut, on peut, il faut juste s'accrocher».

Son message aux nouvelles générations

La société algérienne était, et est encore, très réglementée par certaines traditions et normes qui sont plutôt patriarcales. Quel que soit le parcours qu'une femme décide de suivre, elle devra redoubler d'efforts par rapport aux hommes. Les femmes algériennes ont toujours dû faire leurs preuves. C'est pourquoi nous, en tant que femmes, nous devons être solidaires les unes avec les autres et nous entraider afin de pouvoir réaliser nos aspirations, que ce soit à travers notre profession ou par l'atteinte de notre objectif qui n'est autre que servir notre patrie. Aujourd'hui, les femmes dans les services de gendarmerie sont mieux acceptées et même louées en tant que leaders, et je suis fière de faire partie de celles qui ont ouvert la voie.

Les conseils d'Amina aux filles

Les choses changent et la société algérienne est plus ouverte. Beaucoup de femmes ont le courage d'accepter des postes avec beaucoup de responsabilités. Mais on ne peut pas occuper un poste de très grande responsabilité, réaliser ses souhaits et ses rêves, sans faire des sacrifices. Toutefois, la réussite des femmes à des postes haut placés inspire les femmes à suivre la même voie. J'encourage les autres femmes à s'intégrer dans les services de gendarmerie, c'est vraiment important pour la société. La gendarmerie reste un monopole d'hommes, mais les «gendarmettes» doivent y être présentes et servir les femmes de la société, s'assurer qu'elles bénéficient de bons services et d'un accès à la justice.

M. B.

LA QUESTION DU JOUR

Les islamistes tels qu'en eux-mêmes

Suite de la page une

Les islamistes algériens, toutes tendances confondues, n'ont pas voulu que la femme bénéficie de quelque protection que ce soit, dans le milieu familial comme dans le cadre professionnel. Or la loi adoptée jeudi dernier, en l'absence des députés islamistes, qui en signe de protestation n'ont pas voulu assister au vote, n'est pas un modèle du genre. Elle ne fait guère dans l'excès de protection, en effet. Elle fait une large concession aux secteurs les plus réactionnaires de la société, dont les islamistes justement assument la représentation, en ménageant une voie d'impunité à la violence domestique, en cela qu'elle prévoit l'abandon des poursuites légales dès lors que la femme violentée accepte de pardonner à son agresseur. Cette disposition est en fait une remise en cause de l'objet même de la loi. Pratiquement, en effet, elle fait en sorte que la violence, serait-elle dûment constatée, n'entraîne pas automatiquement la sanction correspondante, la loi ne s'appliquant que dans les cas où la victime refuse son pardon, continue de demander réparation. Elle introduit une distinction pour le moins douteuse entre les différents types de violences. Certaines tombent à l'instant où elles sont commises sous le coup de la loi, mais pas celles qui sont exercées contre les femmes, dans le cadre familial notamment, qui elles par contre ne sont véritablement tenues pour telles qu'à partir du moment où la victime veut qu'on lui rende justice. L'inconstitutionnalité de cette disposition, et donc de toute la loi, tombe sous le sens. C'est à juste titre que le PT n'a pas voulu l'approuver. Dans la plupart des cas, les femmes victimes de violences conjugales préfèrent pardonner pour préserver leurs foyers. De là la question de savoir qui cette loi protège en réalité, la victime ou le coupable ? Dans sa lettre, celle-là ; dans son esprit, celui-ci. Or le fait qu'elle fasse la part belle au coupable de violence ne l'a guère rache-tée aux yeux des islamistes ? Pourquoi donc ? Parce que les islamistes algériens restent fondamentalement des réactionnaires. Des réactionnaires, en tant que tels en guerre contre le progrès social, en particulier dans les rapports homme-femme, pas seulement par conséquent des conservateurs. Ils auraient été des conservateurs, et pas des extrémistes, ils se seraient opposés à cette loi non parce qu'elle protégerait trop les femmes, mais parce qu'au contraire elle ne le fait pas assez.

M. H.

8 Mars

Contrairement aux Occidentales

Le salaire des Algériennes égal ou plus élevé que celui de leurs concitoyens

■ Le salaire des Algériennes est égal ou plus élevé que celui de leurs concitoyens, contrairement aux femmes occidentales qui gagnent moins que les hommes, selon plusieurs enquêtes publiées récemment.

Par Salima Nail

En Algérie, le salaire moyen mensuel des femmes était «relativement plus élevé» par rapport à celui des hommes en 2011, pour une raison de qualification, selon une enquête de l'Office national des statistiques (ONS), publiée en février dernier. Cette enquête décennale sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages de 2011, dans son volet salaire, souligne que ce différentiel «résulte en partie de la structure globale des effectifs de salariés par qualification». Elle explique que 44,4% des salariés de sexe féminin avaient un niveau universitaire, contre 10,70% seulement pour les salariés masculins. Cette différence de structure par niveau d'instruction entre les deux sexes, fait que le salaire moyen chez les femmes soit

relativement plus élevé. «Le niveau des salaires augmente sensiblement avec l'âge du salarié. Ceci est beaucoup plus lié au fait que les salariés d'un âge avancé disposent d'une plus grande expérience et accès à des postes de responsabilité», ajoute l'enquête de l'ONS.

Ecart discriminatoire des salaires entre les deux sexes en Europe

Les salaires entre les hommes et les femmes dans l'Union européenne, et les pays du nord de l'Europe, avait enregistré «un écart qui s'élevait à 16,4% en 2013», selon des chiffres publiés jeudi par l'Office européen de statistiques (Eurostat), faisant remarquer qu'«ils sont loin d'être les plus vertueux» en la matière. Cet écart atteignait en 2013, un taux de 23% en Autriche, 22,1% en République tchèque et 21,6% en Allemagne, a précisé l'office Eurostat, soulignant que l'écart le plus élevé était de 29%. A l'inverse, c'est en Slovaquie que l'écart était le plus faible enregistrant 3,2%, suivie de Malte avec 5,1%, puis de la Pologne avec 6,4%, de l'Italie avec 7,3% et enfin de la Croatie avec 7,4%. Ces données ont affirmé que, par rapport à 2008, l'écart «a diminué dans une majorité des pays de l'UE», mais a augmenté dans une dizaine d'autres à l'exemple du Portugal où il est passé de 3,8% à 13,0%. Ces données européennes, publiées à l'occasion de la Journée internationale de la femme célébrée le 8 mars, soulignent que «les différences entre hommes et



femmes sur le marché du travail ne concernent pas que les écarts de salaires». Ainsi, les deux tiers des directeurs, cadres et gérants sont des hommes, tandis que deux employés de bureau sur trois sont des femmes, est-il précisé.

La France se situe dans le milieu du classement avec un écart de 15,2%, tout autant que la Suède.

En France, le fossé entre les salaires des cadres croît avec

l'âge. Par ailleurs, une étude réalisée par l'association pour l'Emploi des cadres (Apec-France), publiée mercredi dernier, a révélé qu'une femme cadre gagne 8,5% de moins qu'un homme occupant un poste équivalent. Cet écart concernait en 2013, le salaire brut annuel fixe des hommes et des femmes cadres relevant du secteur privé, notant «toutes choses égales par ailleurs» (fonction, âge, ancienneté, lieu d'emploi occupé, niveau de diplôme...). Selon cette étude, le fossé entre hommes et femmes croît avec l'âge, passant de 4,2

% chez les moins de 30 ans à 12,5% chez les cadres de plus de 50 ans. L'écart varie aussi selon la fonction occupée, ajoute-t-on. La différence de salaires entre les deux sexes a atteint 18,6%, avec 45 520 euros brut annuels en moyenne pour les femmes contre 53 970 euros pour les hommes. «Un écart accru qui s'explique notamment par le fait que les femmes cadres sont, en moyenne, plus jeunes que leurs homologues masculins et occupent moins souvent des postes à responsabilité.» S. N./APS

Femmes atteintes du cancer à Constantine Vivre chaque minute qui passe, loin de toute compassion

DES FEMMES atteintes d'un cancer ont brisé, samedi à El Khroub (Constantine), le mur du silence en faisant part de leur désir de «vivre chaque minute qui passe» et en rejetant le sentiment de compassion et de pitié qu'elles peuvent susciter auprès de la société. Réunies au centre culturel M'hamed Yazid, dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme, à l'initiative de l'association Wahia de lutte contre le cancer, des dizaines de femmes ont apporté des témoignages au cours desquels elles ont surtout tenu à évoquer leur combat quotidien contre la fatalité et le désespoir. «Vouloir croquer la vie à pleines dents, parler, écrire, échanger avec leur entourage, c'est déjà guérir un peu», a estimé le P' Abdelhamid Aberkane, président de l'association Wahia, organisatrice de la rencontre en coordination avec l'Assemblée populaire communale (APC). Certaines malades ont pris, pour la première fois, la parole pour raconter leur vécu et leurs efforts pour vivre normalement malgré la terrible maladie qui les ronge. Quelques-unes ont déclamé des poésies, comme pour conjurer le mauvais sort, suscitant les applaudissements nourris d'une assistance composée, d'écrivaines, d'avocates, de médecins, d'élues, de psychologues, d'universitaires et de femmes de culture. O. N.

Vie politique nationale

La femme algérienne appelée à jouer un «rôle prépondérant»

L'universitaire Samir Farrah, chercheur au Centre des recherches en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, a estimé que la femme algérienne est appelée à jouer un rôle «prépondérant» dans la vie politique nationale. Cet universitaire, membre d'un laboratoire de recherche du Crasc sur «les femmes élues et leur représentativité en Algérie», s'appuyant sur les données recueillies dans le cadre de ce projet, en cours de réalisation, a souligné, à l'APS, que la femme algérienne est appelée à assurer un rôle plus important encore sur la scène politique, notamment lors des prochaines échéances électorales. Pour lui, la femme en Algérie a réussi à se frayer un chemin, lui permettant dans le futur d'avoir une activité politique intense, surtout en ce qui concerne la direction des formations politiques et le renforcement de sa place au sein des Assemblées élues nationales et locales. Avec l'analyse des données préliminaires, il apparaît que la femme s'est adaptée positivement et rapidement aux mutations des systèmes politique et législatif, notamment en matière des avancées enregistrées dans son statut dans le domaine politique, ajoute le chercheur. Le chercheur a mis en exergue le fait que la femme s'est montrée consciente de

l'importance de tirer profit de cette conjoncture favorable pour tracer des perspectives prometteuses en ce domaine. Pour lui, cette place qu'elles occupent au sein des partis ou des Assemblées élues ne résulte pas seulement de la politique des quotas mais elle est le résultat et la conséquence des luttes et de l'expérience acquise par la gent féminine dans la scène politique. Dans ce cadre, le chercheur a estimé que le mécanisme mis en place par le Président Bouteflika, pour une meilleure participation de la femme à la vie politique par le biais de la loi 2012 qui intervient dans le sillage de la révision de la Constitution de 2008 et surtout l'adoption de l'article 31 bis qui stipule que «l'Etat œuvre à la promotion des droits politiques de la femme en augmentant ses chances d'accès à la représentation dans les Assemblées élues». Le même universitaire a considéré que ce mécanisme juridique a contribué à instaurer un climat propice et à encourager la femme algérienne à aller de l'avant et à augmenter ses chances pour une meilleure représentativité politique. D'autre part, le chercheur du Crasc a expliqué que l'intérêt porté par les femmes élues et activant dans le champ politique aux travaux du laboratoire auquel il appartient «traduit leur intérêt à

prouver leur présence et de faire entendre leur voix».

La femme, au centre des recherches scientifiques

Ce nouveau rôle que se fixe la femme algérienne reflète les mutations que connaît la société et la consécration de la démocratie en Algérie, sachant que le degré d'évolution de la démocratie dans le monde se mesure à travers un ensemble d'indicateurs, notamment la participation de la femme dans la vie politique et à la prise de décisions. Le même chercheur a expliqué que ces données ont poussé les membres de son laboratoire de recherche à s'intéresser à ce sujet, son accompagnement à travers une recherche scientifique s'étalant de 2013 à 2016. A ce travail collectif, prennent part des chercheurs du Crasc sous la direction du D' Benzenine Belkacem, spécialiste en affaires politiques. En attendant la collecte de toutes les données permettant leur analyse pour atteindre des résultats probants, l'équipe de recherche, composée de six universitaires, poursuit son travail sur le terrain auprès d'un large échantillon de femmes élues et d'animatrices politiques. Selma Y.

Education nationale

Réunion décisive entre Cnapest et tutelle

■ Le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest-Elargi), doit tenter aujourd'hui, de trouver un terrain d'entente, avec la tutelle. Il est ainsi prévu que la ministre, Nouria Benghebrit, rencontre ce syndicat afin de trouver un terrain d'entente pour sauver l'école algérienne.



Par Louiza Aït Ramdane

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a décidé d'inviter le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest-Elargi), qui entame sa quatrième semaine de grève consécutive, à une réunion de travail qui se tiendra aujourd'hui au siège de son département. Cette réunion sera donc celle de la dernière chance pour la ministre pour désamorcer ce mouvement de grève illimité de Cnapest, qui a paralysé depuis près de trois semaines l'école algérienne.

Cette rencontre intervient après l'échec de la dernière réunion entre les deux parties caractérisées par le refus des syndicalistes présents de signer le procès-verbal de cette réunion. La raison invoquée par les contestataires est «une charte d'éthique et de stabilité».

Ainsi, les deux acteurs du secteur de l'éducation devraient trouver un terrain d'entente afin de mettre fin à une situation embarrassante pour les élèves et pour leurs parents.

Joint, hier, par téléphone, le chargé de la communication du Cnapest-Elargi, Boudiba Messaoud a indiqué que «si la réunion sera concluante, nous allons convoquer le conseil national qui décidera de la poursuite ou la suspension de la grève entamée depuis quatre semaines, mais la grève se poursuit en attendant», a-t-il dit. Selon

notre interlocuteur, toutes les questions en suspens seront traitées, dont la question épineuse relative à la révision du statut particulier. De ce fait, le Cnapest-Elargi, par la voix de son chargé de communication et de l'information, appelle la tutelle à procé-

der à l'application des engagements contenus dans les PV de rencontre signés entre les deux parties concernées, qui datent depuis 2013. Cette réunion importante prouve en effet la volonté de la tutelle de chercher des solutions aux problèmes du

secteur et ouvrir la porte du dialogue pour ses partenaires sociaux, notamment après avoir procédé à la dénonciation du recours à la grève et aux menaces de ponctions sur les salaires des grévistes. En tout cas, les différents acteurs de l'Education, entre autres ministre, syndicalistes et parents d'élèves souhaitent que la réunion sera l'occasion pour mettre fin à la crise.

Il semble que la ministre de l'Education a usé tous les moyens pour réprimer le partenaire social. Après menace de ponction sur salaire, elle a exigé du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de trouver un cadre juridique pour la mise en demeure des enseignants grévistes par le biais des inspections de travail, selon certaines sources. Une requête qui, d'après la même source, aurait été déclinée par le ministre du Travail.

En effet, depuis sa nomination, M^{me} Benghebrit multiplie les appels pour essayer de convaincre les partenaires sociaux de renoncer à leur grève. Elle a privilégié les réunions bilatérales avec les syndicats qu'elle reçoit séparément. Ce style n'a rien donné, étant donné que la situation s'est aggravée après la création de l'intersyndicale qui regroupe sept syndicats. Benghebrit a considéré que «le dialogue institutionnel est une nécessité au niveau du secteur», d'où l'importance, selon elle, de créer un organe de médiation. Le but est de faciliter les discussions avec les syndicats.

Il est utile de rappeler, que le mouvement de grève déclenché par le Cnapest-Elargi est motivé par la non-prise en charge des doléances des travailleurs de l'éducation à ce jour.

L. A. R.

Prochaine rentrée universitaire 2015-2016

Les préparatifs se déroulent dans de «bonnes conditions»

Les préparatifs de la prochaine rentrée universitaire 2015-2016 se déroulent dans de «bonnes conditions», a assuré samedi à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki. «Les préparatifs de la prochaine rentrée universitaire se déroulent dans de bonnes conditions. Nous n'avons aucun problème dans ce sens. Pour les établissements non finis, je tiens à vous dire qu'ils sont sept. J'ai reçu des assurances que la livraison sera faite au plus tard la mi-juillet», a déclaré à la presse Mebarki en marge de la Conférence nationale des universités consacrée à la préparation de la prochaine rentrée universitaire 2015-2016. Intervenant à l'ouverture des travaux de la conférence, le ministre a estimé que les infrastructures pédagogiques et celles des œuvres universitaires qui connaissent des retards dans certaines wilayas «recevront les nouveaux bacheliers dans de bonnes conditions». Evoquant la tenue de la conférence, dont les travaux se tiennent à huis clos, Mebarki a fait savoir que celle-ci «intervient à une période charnière de l'évolution du secteur». «Elle intervient au moment où la réforme universitaire engagée depuis une dizaine d'années, arrive au terme d'une première étape de généralisation de l'architecture des diplômes Licence-Master-Doctorat (LMD)», a-t-il relevé. La rencontre intervient également au moment où la réforme universitaire engagée depuis une dizaine

d'années, arrive au terme d'une première étape de généralisation de l'architecture des diplômes Licence-Master-Doctorat (LMD). Abordant ce dernier point, le ministre a souligné que l'Algérie a franchi «une étape que nous devons évaluer à tous les niveaux, pour dégager les correctifs à apporter et poursuivre la mise en œuvre de ce système LMD, en l'adaptant aux réalités algériennes». Il a annoncé, dans ce sens, la mise en place prochainement d'une commission pour «coordonner» avec les établissements et les conférences régionales, cette évaluation d'étape et proposer les mesures à même d'approfondir la réforme. Le ministre a indiqué qu'il sera question également de développer des mécanismes de gestion permettant la mobilisation des compétences du secteur, par «une interaction efficace de l'ensemble de ses composantes, autour d'un plan sectoriel». Mebarki a expliqué que «plus d'une décennie après le lancement de la réforme, de nombreuses contraintes et tensions sont vécues au quotidien, du fait des dysfonctionnements qui surviennent dans l'application, et en particulier, des difficultés dans l'articulation avec les secteurs utilisateurs de nos diplômes». Le ministre, qui présentait un exposé sur les réalisations de son secteur, a cité certaines mesures adoptées, dont celles ayant trait à l'ouverture de quelques écoles normales supérieures à l'échelle nationale, à l'évaluation des filières à recrutement national et l'in-

térêt accordé aux points de formations situés dans des pôles voués à l'excellence. Il a fait savoir que d'autres actions «sont engagées et restent à consolider pour assurer une bonne rentrée universitaire». Il s'agit, entre autres, du recrutement d'enseignants et personnels de soutien, l'organisation d'une meilleure coordination entre les établissements pédagogiques et les œuvres universitaires ainsi que l'optimisation de l'utilisation des moyens humains et matériels, mis à la disposition du secteur. Par ailleurs, Mebarki a rappelé que son secteur s'était engagé à inscrire la visibilité de ses établissements parmi ses objectifs prioritaires, à travers l'introduction d'une dynamique numérique à travers notamment la généralisation des sites web des établissements. Il s'agit également de l'encouragement des enseignants et étudiants à intégrer les réseaux numériques et professionnels, «en tant qu'espaces d'expression et d'interaction avec la communauté scientifique nationale et internationale». Le ministre a rappelé, en outre, le résultat obtenu par l'université algérienne suite au dernier classement «Webometrics». «Nous avons constaté un saut qualitatif réalisé par nos universités qui ont gagné plus de 200 places en moyenne, à l'échelle internationale», a-t-il relevé, précisant que les «cinq premières universités du classement au plan maghrébin sont algériennes».

Fahim Y./APS

Création de l'Académie des sciences et de la technologie

Le gouvernement donne son feu vert

Le gouvernement a donné son feu vert pour la mise en place de l'Académie des sciences et de la technologie, a annoncé samedi à Alger, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki. «Nous nous réjouissons aujourd'hui de l'accord du gouvernement pour la mise en place de l'Académie des sciences et de la technologie, espace autonome et haute compétence, qui servira de pont avec les autres académies du

monde», a déclaré M. Mebarki à l'occasion de l'ouverture des travaux de la Conférence nationale des universités. Le ministre a précisé que cette académie, qui sera composée de 200 membres, «contribuera, en tant qu'autorité scientifique suprême du pays, au développement des sciences et de leurs applications, et conseillera les autorités publiques dans ce domaine». En attendant la promulgation du décret présidentiel relatif à cette Académie, M. Mebarki a fait savoir que le

statut proposé au gouvernement «prévoit, de prime abord, la constitution d'un noyau fondateur composé d'une cinquantaine d'académiciens». Il a dans ce sens, indiqué que le comité de suivi «a déjà proposé, au gouvernement, un statut de l'académie et une démarche pour sa mise en place». «Je peux vous assurer que tout sera fait avec un maximum de rigueur et de transparence, dès que le statut est fixé par un décret présidentiel», a-t-il assuré. Le ministre a précisé que les critères d'ac-

adémies sont fixés par des membres des académies les plus reconnues mondialement, à l'exemple de la Suède, de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Ces critères, a-t-il fait remarquer, concernent les domaines des mathématiques, de la physique, de la chimie, de l'informatique, des sciences de l'ingénieur, des sciences médicales, des sciences de la nature et de la vie et des sciences de la terre et de l'univers.

R. N.

Selon le Centre national du registre du commerce

Evolution «timide» du nombre de femmes d'affaires en Algérie

■ Le nombre de femmes d'affaires en Algérie connaît, certes, une évolution positive depuis ces dernières années, mais progresse à un rythme lent en demeurant bien loin du nombre de la population des hommes d'affaires.

Par Samy D.

Jusqu'à fin 2014, l'Algérie comptait 130 416 opératrices économiques, représentant 7,4% seulement du nombre global des opérateurs inscrits au registre du commerce, selon les données fournies par le Centre national du registre du commerce

A cause d'un renforcement du dollar

Le pétrole baisse à New York

LES COURS du pétrole ont terminé en nette baisse hier à New York, à cause d'un renforcement du dollar après la publication de chiffres nettement meilleurs que prévu sur l'emploi américain. Le prix du baril de référence (WTI) pour livraison en avril a perdu 1,15 dollar à 49,61 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), repassant sous le seuil des 50 dollars et retrouvant à peu près son niveau d'il y a une semaine.

«Le renforcement du dollar a été le principal facteur de baisse des prix du pétrole aujourd'hui», a résumé Phil Flynn, de Price Futures Group. Le billet vert a bondi, atteignant ses plus hauts niveaux depuis onze ans et demi face à l'euro, et cela nuit aux échanges pétroliers, qui sont libellés en dollars. Ce renforcement est lié à la publication des chiffres mensuels de Washington sur l'emploi américain, qui ont fait état de davantage de créations d'emplois que prévu et d'une baisse du taux de chômage à 5,5%. «Le marché du pétrole s'est orienté à la baisse après les chiffres supérieurs aux attentes sur l'emploi américain en février, car la perspective d'une amélioration de l'économie semble être éclipsée par l'idée que la Réserve fédérale va être encouragée à relever ses taux», et limiter ainsi son soutien à l'économie, a expliqué Tim Evans de Citi. Le dollar s'est aussi renforcé dans l'idée d'une hausse des taux, car une telle mesure rendra le billet vert plus intéressant pour les investisseurs. Le rapport sur l'emploi a fait passer au second plan «une nouvelle baisse du nombre de puits pétroliers en activité aux Etats-Unis, qui est un élément de soutien pour le marché», a noté Phil Flynn. Selon le décompte de la société Baker Hughes, ce chiffre a baissé de 64 unités cette semaine, enregistrant son treizième déclin hebdomadaire de suite et laissant espérer à certains observateurs une future baisse de la production américaine. Cela n'a pas suffi «à faire oublier la force du dollar, qui a aussi affecté les prix de l'or et de l'argent», a souligné Phil Flynn. R.E.

(CNRC). Sur les 130 416 recensées, 122 253 sont des personnes physiques (7,6% du total des opérateurs économiques hommes et femmes) contre 8 163 sociétés gérées par des femmes (5,2% de l'ensemble des sociétés), selon les statistiques de cet organisme. Sur la seule année 2014, le nombre des nouvelles femmes opératrices économiques inscrites au registre du commerce a atteint un total de 7 259, en hausse de 5,8% par rapport à 2013. Durant ces dernières années, le nombre de femmes d'affaires est passé de 98 117 en 2006 à 115 741 en 2011 avant d'atteindre 116 474 en 2012 pour augmenter encore à 123 157 en 2013 et à 130 416 en 2014, une hausse de près de 33% en neuf ans (2006-2014). Les créneaux professionnels exercés par ces femmes d'affaires relèvent de toutes les activités à l'exception de certaines professions libérales, de l'artisanat, des métiers et des activités agricoles, qui sont encadrés par des dispositifs législatifs et réglementaires particuliers. A voir de plus près aux facteurs de cette évolution, quoique lente, des inscriptions des femmes au registre du commerce, il est constaté que cela résulte essentiellement des facilitations introduites, ces dernières années, par les dispositifs de soutien aux jeunes entrepre-



neurs dans le cadre de l'Andi, l'Ansej, la Cnac et l'Angem. Les activités économiques les plus répandues chez les femmes commerçantes ou chefs d'entreprises sont le commerce de détail, les services, la production industrielle et l'import-export. Sur les 122 253 femmes commerçantes constituées en personnes physiques, 48% d'entre elles exercent dans le commer-

ce de détail alors que 38,5% sont dans le domaine des services. Pour ce qui est des 8 163 entreprises gérées par des femmes, les activités sont exercées pour l'essentiel dans les services (39%), l'industrie et le BTPH (25,1%) et l'import-export (18,7%). S'agissant des répartitions par wilaya, Alger vient en tête avec un nombre de 13 615 femmes d'affaires, soit 10,43%

du total national, suivie d'Oran avec 8 374 (6,42%), de Tlemcen avec 5 211 (près de 4%), de Constantine avec 4 962 (3,8%). L'Algérie comptait 1,764 million de commerçants inscrits au registre du commerce jusqu'à fin 2014, dont 1 606 878 personnes physiques (91,1%) et 157 122 personnes morales (8,9%).

S. D.

Investissement à Bouira

Plus de 100 projets depuis la création du Calpiref

Plus d'une centaine de projets d'investissement ont été mis en service depuis la création, en 2011, du Comité d'aide à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (Calpiref) dans la wilaya de Bouira, a-t-on appris auprès de la Direction de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement. «Depuis la création du Calpiref, nous avons enregistré la mise en service de 104 projets d'investissement ayant généré près de 1 700 postes d'emploi», a déclaré le directeur de cette structure, Nadjib Achouri. Selon ce même responsable, ces projets sont répartis sur plusieurs zones, dont notamment la zone industrielle de Sid Khaled dans la commune d'Oued El-Bardi (sud), ainsi que dans les douze zones d'activités de la wilaya. Un montant global de près de quatre milliards de dinars a été alloué par

les pouvoirs publics pour la réalisation de ces projets d'investissement, dont des laiteries, une zone sous douane pour véhicules, des projets implantés dans la zone industrielle de Sidi Khaled, qui s'étend sur une superficie de 225 hectares. Des unités de production d'adducteurs en ciment, d'éponge industrielle, de menuiserie en bois et en aluminium et aussi de carreaux céramiques, ainsi qu'un complexe agroalimentaire, figurent également parmi les projets de cette zone, a-t-on précisé de même source. La Direction de l'industrie a par ailleurs enregistré 107 projets qui sont en cours de réalisation au niveau de cette zone industrielle ainsi que dans d'autres zones d'activités, et qui, une fois achevés, généreront près de 7 200 postes d'emploi, a révélé M. Achouri, ajoutant qu'une enveloppe de plus de 22 milliards de dinars a été consacrée

à tous ces investissements. Parmi ces projets, figurent notamment un centre de logistique automobile, une usine de fabrication de tuiles et d'accessoires, ainsi qu'une autre usine pour la fabrication de câbles électriques qui devra employer, une fois opérationnelle, plus de 200 travailleurs, d'après les prévisions affichées par le directeur du secteur. La wilaya de Bouira compte actuellement une zone industrielle et treize zones d'activités, dont douze sont opérationnelles, alors que celle implantée à Dirah (sud) attend une opération de viabilisation dont l'étude est déjà finalisée, a-t-il fait savoir, rappelant que le Calpiref avait validé récemment la création de cinq nouvelles zones d'activités à Lakhdaria, à Sour El-Ghouzlane, à Bir Ghbalou, à Dirah et à El-Hachimia.

Djamel K./APS

Programme Blanche Algérie à Adrar 880 emplois créés en 2014

Huit cent quatre vingt (880) emplois ont été créés en 2014 à Adrar dans le cadre des projets Blanche Algérie, concrétisés dans la wilaya, a-t-on appris des responsables du secteur de l'action sociale (DAS). Ce dispositif qui a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 400 millions de dinars,

a permis le lancement de plus de 100 chantiers par les jeunes entrepreneurs à travers les 28 communes que compte la wilaya, a indiqué le directeur du secteur Kada Ben Amar. Vingt-cinq femmes de cette wilaya avaient bénéficié de ces emplois qui ont été sélectionnés avec la contribution des associations

locales activant dans le domaine de l'emploi, assurant une couverture sociale totale, a-t-il déclaré. Ce programme qui avait ciblé notamment les actions d'hygiène, l'entretien des espaces verts et l'embellissement du cadre urbain, a comme objectif, la formation des jeunes dans des métiers, dans les domaines de

création et de gestion de leurs propres petites entreprises versées, notamment dans les activités de protection de l'environnement, en plus d'assurer aux chômeurs des opportunités d'emplois avec un salaire de base garanti, a ajouté la même source.

S.L./APS

Tizi Ouzou

La couverture par la téléphonie mobile atteint plus de 90%

Cette progression au plan de la couverture téléphonique de la wilaya s'est traduite par la hausse du taux qui était de 3.14/100 habitants en 2000 pour atteindre 8.25/100 habitants en 2014, selon les statistiques de la direction locale d'Algérie Télécom.

Par Hamid M.

La wilaya de Tizi Ouzou a connu ces dernières années une évolution en matière de densité téléphonique considérable, à la faveur des programmes d'investissement, notamment la généralisation de la fibre optique aux localités dépassant les 1 000 habitants. Cette progression au plan de couverture téléphonique de la wilaya s'est traduite par la hausse du taux qui était de 3.14/100 habitants en 2000 pour atteindre 8.25/100 habitants en 2014, selon les statistiques de la direction locale d'Algérie Télécom. S'agissant de la téléphonie mobile, la couverture totale de la wilaya est estimée à 91%. Elle est assurée par les 500 stations de base implantées dans les différentes communes de la wilaya (tous opérateurs confondus : Mobilis, Djezzy, Ooredoo).

Alors que les opérateurs de la téléphonie mobile ont officiellement lancé la commercialisation des services de la 3G au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, plusieurs chefs-lieux de communes sont concernés par la couverture en matière de réseau de la 3G assurée par 109 stations de base.



Ph. > D. R.

Néanmoins, la qualité des services laisse à désirer, notamment pour l'Internet via l'ADSL qui connaît des perturbations pour diverses raisons. Même si les responsables locaux d'Algérie Télécom tentent de rassurer que tout est mis en œuvre pour rétablir et ne cessent d'annoncer la création d'unités mobiles d'intervention à travers les zones non pourvues d'agences pour réduire les délais de dépannage des abonnés

qui restent relativement longs de l'avis de nombreux abonnés parmi les plus de 40 000 recensés jusqu'au premier semestre de 2014. Le nombre réduit d'agences commerciales, qui est de 07 à l'échelle de la wilaya de Tizi Ouzou, reste l'une des raisons de ce retard d'intervention des équipes pour rétablir la connexion Internet ou les liaisons téléphoniques. Alors que le nombre de divisions commerciales des télécommunications est de 7

également. En guise de perspectives d'Algérie Télécom, son plan d'investissement vise à assurer la connectivité à travers tout le territoire de la wilaya que ce soit en milieu urbain ou rural en recourant à de nouvelles technologies numériques, à savoir le MSAN et la 4G LTE. Car seulement 34 communes sur les 67 sont raccordées en fibre optique.

H. M.

Bouira

Série de projets de développement au profit de plusieurs localités

Plusieurs localités de la commune d'El-Adjiba, à l'est de Bouira, bénéficieront «bientôt» d'une série de projets destinés à améliorer les conditions de vie des citoyens de la municipalité, a annoncé le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Ahmed Gasmi.

D'après le programme arrêté par les autorités municipales, une antenne administrative pour l'état civil sera réalisée dans la localité de Semmache et une autre à Chréâa, afin de rapprocher davantage l'administration des citoyens, a expliqué le maire d'El-Adjiba lors d'une rencontre de concertation avec la société civile. Ces deux opérations seront réalisées «prochainement» grâce aux «importants efforts financiers consentis par l'Etat pour améliorer le cadre de vie du citoyen», a expliqué M. Gasmi, rappelant qu'une antenne administra-

tive avait été réalisée et mise en service au village de la Crête rouge, où une salle de lecture devra aussi être équipée dans les prochains mois. En outre, les localités d'Aguouillal, Thamra, El-Madarssa et Bouakkache bénéficieront de projets de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP).

«Pour Thamra, l'étude est en voie d'achèvement et les travaux vont démarrer incessamment, alors que pour Aguouillal, qui traverse une crise aiguë en matière d'AEP en raison de la vétusté de la conduite de distribution, l'APC projette de réaliser une étude afin d'évaluer cette opération qu'attendent les citoyens du village depuis plus de trois ans», a précisé M. Gasmi, en réponse à des préoccupations des représentants de la société civile. Un projet d'achèvement de la canalisation d'eau

potable devra aussi démarrer prochainement dans le village de Hagui, dont l'opération a été inscrite par les services de la commune, a-t-il ajouté. Le chef-lieu de commune a bénéficié d'une opération de revêtement en gazon synthétique du stade communal de football ainsi que de l'aménagement de son enceinte. Les responsables municipaux ont également inscrit une opération pour la réalisation des espaces verts dans la ville d'El-Adjiba, des opérations qui «seront concrétisées prochainement», a assuré le P/APC. Plusieurs pistes agricoles sont aussi prévues dans ce programme qui sera financé par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, créée par les pouvoirs publics pour booster le développement local dans les communes pauvres, a-t-il encore fait savoir.

Salim O.

Ghardaïa

La 47^e édition de la fête du tapis du 26 au 31 mars

La 47^e édition de la traditionnelle fête nationale du tapis se déroulera du 26 au 31 mars courant, dans la capitale du M'zab, Ghardaïa (600 km au sud d'Alger), selon les services de la wilaya. Outre des expositions-ventes de produits d'artisanat, le programme de cette fête du tapis prévoit des soirées musicales animées par des troupes folkloriques locales et un défilé de chars ornés de produits artisanaux des différentes régions du pays. Ce rendez-vous culturel, artistique et économique, qui coïncide avec les vacances scolaires de prin-

temps, vise à mettre en valeur l'artisanat local et contribuer à la promotion touristique et à l'animation culturelle de la région qui regorge de potentialités riches et diversifiées, a-t-on indiqué.

Il ambitionne aussi, en plus de promouvoir l'activité touristique, à faire de l'artisanat un levier du développement dans cette wilaya qui compte des milliers d'artisans et de tisserandes au savoir-faire, en matière d'utilisation des matériaux et de style de tissage, jalousement préservé et transmis de génération à génération. Les professionnels de l'art-

isanat attendus à cet événement présenteront leurs créations et innovations, à forte valeur culturelle et artistique, tout en proposant aux visiteurs la quintessence de l'artisanat national, a-t-on fait savoir.

Soucieuses de maintenir vivace le legs matériel et symbolique du métier à tisser, de nombreuses associations féminines se félicitent de la réactivation de cette fête du tapis, afin de permettre à une main-d'œuvre féminine motivée, détentrice d'un savoir-faire avéré, de commercialiser leurs produits de l'artisa-

nat local. Cet événement, à caractère national, revêt une grande importance, car il contribue à l'animation socio-économique de toute une région connue par sa richesse touristique, culturelle et civilisationnelle, mais dont l'image a été ternie par les douloureux événements qu'elle a connus l'an dernier, et aussi à la promotion du secteur de l'artisanat, source de revenus pour de nombreuses familles de la région, ont indiqué des partenaires du secteur du tourisme et de l'artisanat.

N.T./APS

Tissemsilt Exposition de produits artisanaux de la femme de l'Ouarsenis

UNE EXPOSITION de produits artisanaux de la femme de l'Ouarsenis a été organisée à Théniet El Had (Tissemsilt).

Organisée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la femme, cette manifestation enregistre la participation de 12 femmes artisanes exerçant dans le domaine du tissage, de la tapisserie, de la couture, de la broderie, des gâteaux traditionnels, du dessin sur verre, du macramé et autres travaux manuels artistiques, pour mettre en exergue leur savoir-faire et promouvoir leurs produits.

En marge de cette exposition de 10 jours, plusieurs activités ont été programmées dont des concours du meilleur costume féminin, du meilleur tapis local, du meilleur travail manuel artistique et du meilleur gâteau traditionnel, selon les organisateurs. Deux conférences sur la situation du produit artisanal à Tissemsilt et l'artisanat féminin seront animées par des cadres de la chambre de wilaya d'artisanat et des métiers et des rencontres regrouperont des femmes artisanes avec des représentants de la chambre précitée en vue de soulever leurs préoccupations. Ce rendez-vous constitue une occasion au club audiovisuel relevant du complexe sportif de proximité de Théniet El Had pour exposer ses nouvelles productions dont un court-métrage intitulé «Artisane de l'Ouarsenis, hier et aujourd'hui». Cette manifestation est organisée par le complexe précité en collaboration avec la chambre de wilaya d'artisanat et des métiers.

S.M.



Sahara occidental/
Importation illégale de
produits sahraouis au
Royaume-Uni
**Des juristes
britanniques
menacent de
recourir à la
justice**

DES JURISTES britanniques ont menacé de recourir à la justice contre l'importation illégale de produits sahraouis au Royaume-Uni, rapporte l'agence de presse sahraouie (SPS). Le cabinet d'avocats britannique, Leigh Day, qui représente l'organisation Western Sahara Campaign (WSC), a menacé le gouvernement d'agir en justice contre le ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (DEFRA) et l'administration fiscale et douanière (HMRC) sur l'importation illégale de produits originaires du Sahara occidental, précise la même source, citant un communiqué de WSC. La même source relève l'existence des produits originaires du Sahara occidental importés au Royaume-Uni comme étant du Maroc sous le couvert de l'Accord d'association UE-Maroc, ajoutant que «des bateaux britanniques auraient bénéficié des licences de pêche dans les territoires du Sahara occidental dans le cadre des accords de partenariat entre l'UE et le Maroc». Le cabinet Leigh Day a appelé le gouvernement britannique et en particulier, le DEFRA et HMRC à «prendre des mesures immédiates, afin de s'abstenir d'être complice dans ces actions», a déclaré Rosa Curling, du cabinet d'avocats Leigh Day. Dans des lettres adressées à la fois au DEFRA et HMRC, les avocats de WSC ont rappelé que la souveraineté du Maroc «ne s'étend pas au territoire du Sahara occidental ou la mer territoriale adjacente», ajoutant que «les biens et les produits fabriqués au Sahara occidental ne devraient pas être traités comme étant originaires du Maroc aux fins de tarifs préférentiels ou autres avantages conférés par l'accord d'association». Les avocats du cabinet ont également demandé aux entreprises britanniques de «ne pas exploiter les ressources naturelles d'un territoire occupé en vertu d'un accord auquel les peuples occupés n'étaient pas parties», ce qui sous-tend que cette démarche serait une «atteinte au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et une situation illégale en vertu du droit international».

R.G./SPS

Libye

Huit morts dans une attaque de l'EI contre un champ pétrolier

■ «Des extrémistes de la filiale libyenne du groupe EI ont mené une attaque surprise contre le champ pétrolier (d'al-Ghani), tuant huit soldats» qui gardaient le site.

Par Maya.F

Le groupe jihadiste de l'Etat islamique (EI) a mené vendredi une attaque contre un champ pétrolier dans le sud de la Libye, tuant huit gardes, selon le porte-parole des gardes des installations pétrolières. «Des extrémistes de la filiale libyenne du groupe EI ont mené une attaque surprise contre le champ pétrolier (d'al-Ghani), tuant huit soldats» qui gardaient le site, a déclaré Ali Al-Hassi. Le champ al-Ghani, situé à 60 km au nord de la ville de Zela est exploité par la compagnie al-Harouge, une des filiales de la Compagnie nationale de pétrole (NOC). Zela est située à 750 km au sud-est de Tripoli. La NOC a confirmé de son côté l'attaque qu'elle a attribué à un «groupe armé d'inconnus», et selon son porte-parole Mohamed al-Hrari, deux étrangers: un Autrichien et un Philippin sont «portés disparus» après cette attaque. Les deux hommes travaillaient dans une société de services sur le site, a-t-il précisé. La NOC a confirmé la mort de huit soldats, en citant des sources des gardes des installations pétrolières. M. al-Hassi a affirmé par ailleurs que les «forces gouvernementales ont repris le contrôle du site après l'arrivée de renforts d'autres sites pétroliers proches».

Des gardes des installations pétrolières ont annoncé mardi que des islamistes radicaux s'étaient emparés des champs



Ph. : DK

d'Al-Mabrouk et Al-Bahi, situés à quelque 200 km au sud de Syrte (environ 500 km à l'est de Tripoli). Le lendemain, la NOC a déclaré l'état de «force majeure» dans 11 champs pétroliers, dont Al-Ghani après la multiplication des attaques contre les sites de cette région qui rendent la production incertaine. L'état de «force majeure», invoqué dans des circonstances exceptionnelles, permet une exonération de la responsabilité de la NOC en cas de non-respect des contrats de livraison de pétrole. La NOC a menacé par ailleurs de «fermer tous les champs et ports pétroliers» du pays si la sécurité ne s'améliorait pas sur les sites. La plupart des sites pétroliers sont à l'arrêt depuis plusieurs semaines, en rai-

son des violences et du fonctionnement ralenti des terminaux d'exportation. Une première attaque début février contre le champ al-Mabrouk avait fait au moins 11 morts. Cette attaque qui n'avait pas été revendiquée avait déjà été attribuée par les gardes à des islamistes radicaux. Depuis plusieurs semaines, la Libye est le théâtre d'une série d'attaques revendiquées ou attribuées au groupe jihadiste EI qui contrôle des pans entiers de territoires en Syrie et en Irak. L'industrie pétrolière libyenne, autrefois lucrative, est durement affectée par l'anarchie dans le pays. Avant la révolte de 2011 qui a renversé le régime de Mouammar Kaddafi, la production s'élevait à plus de 1,5 million de barils par jour, représentant

95% des exportations du pays et 75% de ses revenus. Elle est tombée à quelque 350 000 barils par jour en décembre après que Fajr Libya, une coalition de milices notamment islamistes, a lancé une offensive pour s'emparer de terminaux pétroliers dans l'Est libyen. Cet assaut, qui avait provoqué des incendies dans des réservoirs pétroliers au terminal d'Al-Sedra, avait été repoussé par l'armée. Fajr Libya a pris le contrôle de Tripoli en août 2014, et y a installé un gouvernement parallèle, réactivant le Parlement sortant, le Congrès général national (CGN). Depuis, la Libye est dirigée par deux Parlements et deux gouvernements rivaux, dont un, reconnu par la communauté internationale, siège à Tobrouk (est).

Maroc

RSF dénonce une situation préoccupante pour la liberté d'information

L'ONG Reporters sans frontières (RSF) a dénoncé un «durcissement de la répression à l'égard des journalistes» au Maroc, évoquant plusieurs incidents récents dont l'expulsion de deux journalistes français accusés de réaliser un tournage sans autorisation. «Ces derniers mois, la liberté de la presse au Maroc a été marquée par un durcissement de la répression à l'égard des journalistes», écrit RSF dans un communiqué. «Dans un contexte déjà difficile, les autorités du royaume res-

serrent un peu plus l'état sur la presse afin que les sujets «sensibles» ne soient pas traités librement et en toute indépendance», poursuit l'ONG. RSF évoque notamment l'arrestation et l'expulsion, le mois dernier, de deux journalistes d'une société de production française («Premières lignes») qui tournaient un documentaire sur l'économie. Les autorités avaient avancé l'absence d'autorisation – une assertion réfutée par la société – RSF fustigeant une «censure odieuse». En réaction, le jury

du Prix Albert Londres a en outre annoncé qu'il renonçait à se rendre au Maroc, où une cérémonie était prévue le 9 mai. Le 77^e prix de l'institution sera remis à Bruxelles le 30 mai. Dans son communiqué, RSF déplore par ailleurs que le nouveau code de la presse marocain, présenté en octobre en Conseil de gouvernement, n'ait «toujours pas été adopté», et affirme que ses dispositions gagneraient à être «précisées et renforcées».

M.F.

Tunisie

Découverte d'une importante quantité d'armes à la frontière libyenne

Les forces de sécurité tunisiennes ont découvert une cache contenant une importante quantité d'armes à Ben Guerdane à la frontière avec la Libye, a indiqué le ministère de l'Intérieur tunisien.

«La garde nationale a intercepté, dans la soirée du jeudi, deux voitures transportant des

armes à Oued Erbaia, délégation de Ben Guerdane, gouvernorat de Médenine (sud-est)», a déclaré Mohamed Ali Aroui, porte-parole du ministère de l'Intérieur. L'arrestation des conducteurs qui comptaient se rendre à Kasserine pour fournir les armes aux groupes terroristes déployés dans la région, a conduit à la

découverte d'un entrepôt rempli d'armes de guerre (kalachnikov, de lances-roquettes RPG, d'explosifs ainsi que des munitions), a précisé le porte-parole cité par l'agence de presse TAP.

Il a déclaré que «les forces sécuritaires mènent des opérations de ratissage dans la région», et que «deux individus

liés à cette affaire connus des services de police, sont actuellement recherchés».

Il s'agit de la cache d'armes «la plus importante jamais découverte» dans le pays puisqu'elle comprend des kalachnikov, selon la même source.

D.L.



Mali

Deux Européens et trois Maliens abattus dans un restaurant de Bamako

■ Cinq personnes, un Français et un Belge, ainsi que trois Maliens, ont été abattus dans la nuit de vendredi à hier dans un restaurant du centre de Bamako, l'attentat le plus meurtrier dans la capitale malienne depuis le lancement de l'opération Serval en janvier 2013.

Par Ali O.

L'attentat a également fait au moins huit blessés, dont trois Suisses, parmi lesquels une femme très grièvement touchée, selon des sources hospitalières. Le chef de l'État français François Hollande a dénoncé «avec la plus grande force le lâche attentat» de Bamako et va «offrir l'aide de la France» à son homologue malien Ibrahim Boubacar Keïta, a indiqué la présidence française. Selon la police malienne, au moins un homme armé est entré peu après minuit (heure locale et GMT) dans le restaurant La Terrasse, un établissement en étage apprécié des expatriés, dans une rue très animée de la capitale, et a ouvert le feu. «C'est une attaque terroriste, même si nous attendons des précisions», a déclaré un policier sur place à l'AfP. Le chef de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) Mongi Hamdi a condamné une «attaque odieuse et lâche», «menée par au moins une personne masquée qui a ouvert le feu sur les clients», précisant que parmi les blessés se trouvaient «deux experts internationaux travaillant avec le Service des Nations unies de lutte contre les mines (UNMAS) de la Minusma». «Vers minuit nous avons commencé à entendre des bruits d'armes et les gens ont commencé à courir

dans tous les sens. Les gens ont commencé à dire que ce sont des vagabonds, puis non, que ce sont des rebelles», a raconté à l'AfP un vendeur de rue, Hama Ongoba, ajoutant que la police, alertée, était ensuite arrivée sur les lieux. Deux suspects, dont ni l'identité ni la nationalité n'ont été précisées ont été arrêtés hier, selon des sources policières maliennes. Ils «sont en train d'être interrogés», a affirmé une de ces sources, ajoutant qu'ils avaient commencé à fournir aux enquêteurs des informations «intéressantes». Paris a confirmé qu'il y avait «très vraisemblablement un Français, en cours d'identification, parmi les cinq victimes ayant trouvé la mort». Le ministre belge des Affaires étrangères Didier Reynders a condamné «cette terreur lâche, ignoble qui a frappé à Bamako», et confirmé la mort d'un citoyen belge. Il s'agit d'un employé de l'Union européenne (UE) au Mali, selon l'entourage de la Haute représentante pour les Affaires étrangères de l'UE. «Ce crime renforce notre détermination à lutter contre le terrorisme, sous toutes ses formes», a affirmé le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius. Le nord du Mali était tombé au printemps 2012 sous la coupe de groupes jihadistes liés à Al-Qaïda. Ils ont été en grande partie chassés par l'opération Serval, lancée à l'initiative de la

France en janvier 2013, à laquelle a succédé en août 2014 l'opération Barkhane, dont le rayon d'action s'étend à l'ensemble de la zone sahélo-saharienne. Des zones entières du nord du pays échappent encore au contrôle du pouvoir central, mais les attaques jihadistes, qui s'étaient multipliées depuis l'été, notamment contre la Minusma, qui compte quelque 10 000 militaires et policiers, ont diminué d'intensité. Les forces françaises ont constaté récemment «une certaine retenue chez les GAT (groupes armés terroristes, NDLR), ils ne cherchent pas systématiquement à reprendre pied comme nous avons pu l'observer précédemment», a déclaré jeudi le porte-parole de l'état-major des armées, le colonel Gilles Jaron. L'attentat se produit au moment où la rébellion à dominante touareg est sous forte pression internationale, y compris de l'ONU, pour parapher d'ici à la fin du mois un accord pour la paix, comme l'a déjà fait le gouvernement malien le 1^{er} mars à Alger. Le président Keïta a convoqué un Conseil de défense dans la matinée. L'ambassade de France «a constitué une cellule de crise, averti les Français dès cette nuit et renforcé la sécurité de nos implantations en liaison avec les autorités maliennes», a indiqué la présidence française. Selon un correspondant de l'AfP sur place, des pompiers ont sorti sur une civière le corps d'un Français à La Terrasse, située dans le quartier très fréquenté de l'Hippodrome, qui abrite de nombreux bars, res-



PH. > D. R.

taurants et discothèques. Dans une rue voisine, le corps d'un policier malien et celui du gardien d'un domicile privé gisaient au sol, alors qu'un peu plus loin le corps d'un ressortissant belge était également

visible. Des dizaines de policiers ont bouclé le secteur, et plusieurs témoins directs étaient réticents à s'exprimer par peur de représailles.

A. O.



Points chauds

Impopularité

Par Fuzia Mahmoudi

Il y a encore un peu plus de deux ans tous les politiques de France jalouaient Jean-Luc Mélenchon pour sa popularité insolente. La gauche traditionnelle tentait d'ailleurs son maximum pour capitaliser sur le succès du candidat du Front de Gauche à la présidentielle de 2012 pour donner un dernier coup de pouce au candidat Hollande. D'ailleurs, au soir du premier tour du scrutin, alors même que Mélenchon a refusé de citer nommément François Hollande lorsqu'il a demandé à ses partisans de mettre en échec Nicolas Sarkozy, les socialistes continuaient à jouer sur le principe d'une «alliance essentielle» à la gauche. La complicité du PS pour Mélenchon s'était d'ailleurs poursuivie jusque lors des élections législatives ou n'était pas question de froisser ses 12% d'électeurs. Pourtant, ce dernier chiffre avait fait beaucoup parler et avait surtout étonné tous ceux qui suivaient la campagne du candidat du Front de Gauche qui rassemblait lors de ses meetings des centaines de milliers de personnes. Un vivier de voix qui ne s'est pas visiblement reporté dans les urnes, beaucoup de ses sympathisants préférant certainement jouer la sécurité en votant dès le premier tour pour le candidat socialiste, et futur président, François Hollande. Mais aujourd'hui, en deux ans et demi seulement, Jean-Luc Mélenchon, partisan de l'antilingue de bois, et se catégorisant parmi l'opposition de l'actuel gouvernement a perdu une grande partie de ses soutiens. En effet, les deux tiers des Français (66%) ont aujourd'hui une mauvaise opinion de Jean-Luc Mélenchon mais 62% seraient favorables à une VI^e République, l'une des idées forces de l'ancien candidat du Front de gauche à la présidentielle, selon un sondage publié il y a quelques semaines. Interrogés sur l'éventuelle «mise en place d'une VI^e République donnant davantage de pouvoirs au Parlement et moins de pouvoirs au président», 62% des sondés s'y déclarent favorables et 37% opposés (1% sans opinion). Mais si certaines des idées de Mélenchon sont approuvées par les Français, sa personnalité, elle, génère aujourd'hui plus de rejet que d'approbation. Comment dans ce cas imaginer que la surprise de 2012 soit à nouveau capable de rassembler en 2017. La gauche de la gauche devrait ainsi commencer à se chercher un nouveau porte-étendard, au risque de voir la candidat socialiste (et pourquoi pas Hollande lui-même) être le seul choix électoral des électeurs de gauche. Une solution qui selon tous les sondages causerait la perte inéluctable de la gauche qui a pourtant attendu avant 2012 près de vingt ans pour retrouver les chemins de l'Élysée.

F. M.

Nucléaire iranien

Kerry à la recherche d'un front uni à Paris

Le secrétaire d'État américain John Kerry tente hier d'obtenir de ses homologues européens un front uni dans les négociations avec Téhéran sur son programme nucléaire controversé, alors que la France vient de réclamer un accord plus solide que celui envisagé. La réunion se tient dans l'après-midi au Quai d'Orsay avec les chefs de la diplomatie française Laurent Fabius, britannique Philip Hammond et allemand Frank-Walter Steinmeier. La chef de la diplomatie de l'Union européenne Federica Mogherini sera également présente. Cette rencontre vient clôturer une semaine de négociations sur le programme nucléaire iranien à Montreux (Suisse), où Kerry a rencontré à plusieurs reprises son homologue iranien Mohammed Jawad Zarif. Les négociations doivent reprendre le 15 mars, probablement à Genève. Elles sont censées aboutir à un règlement politique avant le 31 mars, alors que la finalisation des détails techniques est espérée d'ici le 1^{er} juillet. Lancé dans un marathon diplomatique pour tenter de respecter ce calendrier serré, John Kerry ne semble pas encore avoir convaincu tous ses partenaires européens. Vendredi,

Laurent Fabius a ainsi laissé poindre un certain scepticisme, jugeant la situation «encore insuffisante». «Il y a des progrès à faire», a-t-il indiqué en faisant allusion au nombre de centrifugeuses iraniennes que Téhéran pourrait conserver, le «breakout time», c'est-à-dire le temps qu'il faudrait à l'Iran pour fabriquer une bombe et le contrôle qui serait exercé par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur les stocks de combustible nucléaire iraniens. Peu avant, l'Italienne Federica Mogherini avait au contraire affirmé son optimisme. «Je crois qu'un bon accord est à portée de main», a-t-elle affirmé à des parlementaires européens. «Il nous faut désormais courir le dernier kilomètre, qui est une distance faite de volonté politique que de négociations techniques», a-t-elle ajouté. Il y a «désaccord» entre la France et les États-Unis qui poussent parfois de manière précipitée pour un accord avec Téhéran et les Européens ne sont pas à la table des négociations entre Américains et Iraniens. In fine, il y aura une «décision politique» mais ce ne sera «pas un bon accord, moins que ce que veut la France», indique cette source sous couvert d'anonymat. Hier,

Ali Akbar Salehi, chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique, a souligné que des progrès avaient été réalisés avec la partie américaine lors des dernières négociations en Suisse. «Sur l'enrichissement et (le réacteur à eau lourde d'Arak, nous avons fait de très bons pas. Nous avons réussi à répondre à leurs inquiétudes (...) en faisant des propositions techniques tout en défendant nos intérêts nationaux et notre industrie nucléaire. Nous avons mis fin aux impasses techniques», a-t-il affirmé à la télévision iranienne, sans autre précision. Dans leurs marges de manœuvres, les grandes puissances doivent aussi composer avec l'inquiétude des monarchies sunnites du Golfe face aux conséquences d'un éventuel accord avec l'Iran chiite. Qu'il y ait ou non un accord, les États-Unis demeurent «pleinement engagés» face aux «actes déstabilisateurs» de l'Iran, «y compris son soutien au terrorisme», a assuré récemment en Arabie Saoudite, Kerry. L'Iran s'est impliqué dans la lutte contre le groupe État islamique en Syrie et en Irak, et est accusé de soutenir la milice chiite des Houthis au Yémen qui s'est récemment emparée du pouvoir dans la capitale Sanaâ.



Spectacle musical

Le chaâbi, nouveau défi pour la femme

■ *Le chaâbi ne sera plus chanté uniquement par des hommes. C'est ce que confirme un spectacle organisé aujourd'hui par six artistes femmes qui vont prendre le public de la salle Ibn Khaldoun dans un voyage plein de beauté et de surprises. Il s'agit du spectacle chaâbi au féminin où six femmes interprètent des textes écrits pour des hommes. Ce spectacle qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme est un vrai défi pour Malya Saâdi, Hassina Smail, Syrène Benmoussa, Hind Abdellali, Amina Karadja et Nacéra Mesbah.*

Par Abia Selles

Les femmes n'ont oublié aucun domaine sans laisser leur empreinte. Comme dans d'autres domaines, les femmes marquent toujours une remarquable présence dans l'art plastique, le cinéma et la musique. Dans cette dernière discipline (la musique), les femmes ont brillé dans l'interprétation de plusieurs genres sauf celui de la chanson chaâbie. Aujourd'hui, six voix féminines sont apparues sur la scène artistique, non pour défier les hommes mais pour dire que la femme peut être aussi fan et chanteuse de chaâbi.

En effet, il s'agit d'un spectacle intitulé «*Le chaâbi au féminin*» qui sera présenté cette après-midi à la salle Ibn Khaldoun. Ces passionnées de musique chaâbie ont décidé de faire écouter les mordus du chaâbi des textes écrits pour des hommes mais avec des voix féminines. Ces chanteuses dont Malya Saâdi, Hassina Smail, Syrène Benmoussa, Hind Abdellali, Amina Karadja, Nacéra Mesbah ont toutes vécu dans un entourage artistique ou de mélomanes. Elles sont aussi des femmes créatives et très ambitieuses. Amina Karadja, à titre d'exemple, est une chanteuse de musique andalouse. Elle a même fait sortir un double album de noubas complète en mode H'sine tout en ajoutant de nouveaux instruments à ce genre musical. Cette artiste est très ouverte sur les musiques du monde.

D'ailleurs, son orchestre est composé de musiciens de différentes nationalités. A ce



propos, elle nous a déclaré qu'«*à l'instar des musiciens algériens, l'orchestre est constitué de musiciens tunisiens, turcs, argentins, coréens et une japonaise. On a fait un travail très consenti dont la précision est très importante pour sortir avec une noubas totalement solifiée*». Il y a aussi Malya Saadi qui travaille durement depuis quelques années pour pouvoir poser sa pierre sur le fabuleux mur de la world music. Elle est née dans une famille artistique dont le père est H'ssien Saadi. Transcendant l'influence de son père et de la musique chaâbie, Malya n'a pas

ignoré sa sensibilité aux autres musiques qui la touchent profondément. Par conséquent, elle a pu maîtriser plusieurs styles musicaux. Elle compte dans son répertoire artistique un album intitulé «*Ya bhar*». Elle a même écrit trois chansons de cet album.

Les chansons qui seront interprétées lors de ce spectacle organisé dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme sont toutes connues. Le public qui assiste au spectacle pourra découvrir parmi d'autres «*H'mam*» de Hadj M'hamed El Anka avec des voix féminines. D'autres textes du chaâbi seront interprétés en trio, en duo ou en solo.

Lancé en 2013, le spectacle chaâbi au féminin est sous la direction musicale de Noureddine Aliane. Cet artiste qui joue du luth, de la mandoline, de la guitare et de la mandole apporte beaucoup de choses à ce spectacle. L'orchestre de ce spectacle est cent pour cent masculin. On y trouve Yazid Touahria au banjo, Kahina Afzim au qanoun, Mokrane Adlani au violon, Nacer Fertas au tar et Nasser Haoua à la derbouka.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Cinémathèque de Béjaïa
Jusqu'au 30 mars :
Projection du dernier long-métrage de Lyès Salem, l'Oranais

Théâtre National Algérien
9 mars :

Accompagné du Maestro Alessandro Specchi au piano, le Maestro italien et violoniste Uto Ughi animent un spectacle de musique classique.

Centre culturel Mustapha-Kateb

Jusqu'au 12 mars :
Exposition collective «Le Signe», avec les artistes Saliha Khelifi, Zola Djenane, Zahia Kaci, Noureddine Chegrane, Abdelmadjid Guemroud, Mustapha Ghedjati, Noureddine Hammouche, Omar Kheiter, Ahmed Stambouli et Karim Sergoua.

Galerie Zizou'art
Jusqu'au 12 mars :

Exposition de peinture «Shadi madi quali rassi» de l'artiste Princesse Zazou.

TNA Gallery
Jusqu'à la fin du mois de mars :

Exposition collective d'arts plastiques et de photographies «Hors Champ» par Mustapha Nedjai, Hellaï Zoubir, Karim Sergoua, Rachi Djemai, Rachid Nacib, Malek Salah, Adlène Samet et Nasser Medjekane.

Musée public national du Bardo

Jusqu'au mois de mars :
Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Théâtre régional de Annaba
Jusqu'au 08 mars :
Festival national de la production théâtrale

Palais de la culture
Moufidi Zakaria

Jusqu'au 29 mars :
«Portraits de femmes algériennes», exposition collective de peinture à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme
12 mars :
Concert de musique andalouse avec l'Association Nassim Essabah de Cherchell

Nouveau roman de Abdelouheb Aïssaoui

«Sierra de Muerte» revient sur les camps coloniaux de Djelfa

Dans son second roman, «*Sierra de Muerte*» (Les montagnes de la mort), l'écrivain algérien Abdelouheb Aïssaoui aborde un épisode peu connu de la colonisation française en Algérie en racontant le destin de communistes espagnols internés dans un camp à Djelfa dans les années 1930.

Dans ce livre en langue arabe, le romancier invite le lecteur à découvrir l'univers des prisonniers dans l'Algérie sous le régime de Vichy, à travers l'histoire du principal narrateur, Manuel, interné dans le camp d'Aïn A'srar.

Des milliers de militants communistes de différentes nationalités européennes ont été enfermés dans ce camp après la défaite des républicains lors de la guerre civile en Espagne (1936-1939), notamment le poète espagnol Max Aub et le pen-

seur et homme politique français Roger Garaudy.

Ce roman qui met en scène des prisonniers, exploités par leurs geôliers, déprimés et déçus par la trahison de la France vichyste après leur défaite en Espagne, s'ouvre sur le dialogue entre Manuel et Pablo, un codétenu chargé comme lui de déblayer la neige sur la voie ferrée de Djelfa.

Le lecteur va apprendre lors de cet entretien l'existence de la «*Sierra de Muerte*», un lieu fictif imaginé par l'auteur, et qui ne cessera d'occuper les pensées du héros tout au long du roman.

En plus d'aborder les relations entre les prisonniers et les habitants de Djelfa, faites de trafics en tous genres, l'écrivain confère à son roman une forte dimension philosophique et existentielle.

Cette dernière est illustrée

par la confrontation indirecte entre Korski, un juif polonais attiré par l'Islam et Manuel qui est athée.

Avec des monologues et des dialogues bien menés, une attention particulière accordée aux souffrances et aux rêves des prisonniers, un questionnement politique et philosophique très présent, Abdelouheb Aïssaoui réussit à proposer une œuvre originale et une fiction inspirée par des faits historiques des plus réussis.

Avec ce roman historique, l'auteur se distingue des thèmes abordés par les autres écrivains de sa génération.

Auteur remarqué sur la scène littéraire algérienne, Abdelouheb Aïssaoui avait remporté en 2012 le «Prix Ali-Maâchi pour les jeunes créateurs» pour «*Cinéma Jacob*» son précédent roman.

F.H.

Journées nationales du monologue de Koléa «Le dernier des candidats» de Kamel Bouakaz à l'ouverture

Le comédien Kamel Bouakaz a présenté jeudi soir son dernier spectacle intitulé «*Le dernier des candidats*» devant un public venu nombreux à la salle de conférences de la commune de Koléa (Tipasa) pour l'ouverture des Journées nationales du monologue de Koléa.

Dans son spectacle, le comédien aborde avec humour l'ambition démesurée de certains jeunes algériens qui veulent, sans fournir le moindre effort, accéder à des responsabilités qui dépassent leurs facultés et leurs aptitudes. Le monologue raconte l'histoire d'un jeune «*désœuvré*» qui décide, un jour, de se porter candidat à la présidentielle. Dédaignant tout autre travail,

il est convaincu que le poste de président de la République est à sa portée.

A travers l'histoire de ce jeune, Kamel Bouakaz dénonce la hâte qu'ont certains jeunes de vouloir obtenir des choses et accéder à des postes supérieurs sans le moindre effort. Son message est que chacun, à son niveau, peut être «*président de la République*» en s'acquittant comme il se doit de ses tâches, en faisant preuve de responsabilité et en ne dédaignant aucun travail.

Organisées par le comité des fêtes de la ville de Koléa, les Journées nationales du monologue se poursuivront jusqu'à jeudi prochain.

L.B.

Coup-franc direct



Est-ce le Messi(e) tant attendu ?

Par Anouar M.

La nouvelle de la convocation du joueur de Lyon, Nabil Fekir, a été perçue comme une éclaircie dans le paysage du football algérien pour certains qui pensaient que ce dernier allait donner un nouveau départ pour la sélection nationale qui avait raté sa dernière CAN en Guinée équatoriale. Est-ce qu'à ce point on prend l'arrivée de Fekir comme celle d'un messie tant attendu ? Doit-on s'agenouiller pour implorer ce joueur de choisir les couleurs algériennes après ces hésitations éternelles ? La vie et le football en Algérie ne s'arrêteront pas à Fekir ou à tout autre joueur où qu'il joue. Les responsables algériens doivent, plutôt, mettre en avant l'orgueil algérien qui n'accepterait pas qu'un joueur se joue d'eux. Le football est un jeu à onze et ce n'est pas un seul joueur qui ferait la différence alors, puisque les autres joueurs ont aussi leur mot à dire. Même Messi le meilleur joueur de la planète ne peut faire à lui seul la différence et a besoin du soutien de ses coéquipiers. Le président de la FAF a donné l'exemple en indiquant que si ce joueur a choisi une autre sélection, il lui souhaite bon vent. Il faudra donc se remettre à l'évidence et se dire qu'on ne peut pas obliger un joueur d'opter pour les couleurs algériennes et que ce dernier ne pourra donner ce plus que s'il est vraiment enthousiaste pour enfilier ces couleurs.

A. M.

Ligue 2 «Mobilis» (22^e journée)
L'USMB solide leader

L'USM Blida, solide leader de la L2 Mobilis de football est l'un des plus grands bénéficiaires de la 22^e journée, disputée vendredi, après sa victoire (1-0) sur le CA Batna et les défaites des autres concurrents pour l'accession, notamment, l'O. Médéa et le RC Relizane, synonyme de dix points d'avance sur l'actuel 4^e. Les Blidéens ont fait la différence grâce à l'homme providentiel du moment, Noubli, qui a surpris les Batnéens à la 20, au moment où l'OM s'est fait surprendre à domicile par une tête rageuse de Guerrab à la 38 (1-0), alors que le RCR est rentré bredouille de son déplacement à Boussaâda (1-0). Dans le bas du tableau, et confirmant la série de bons résultats qu'il a réussis dernièrement, l'USMM Hadjout a profité de l'avantage du terrain pour infliger une défaite à la JSM Béjaïa (2-0), grâce à Belkacemi, auteur d'un doublé aux 85 et 90 min. L'actuelle lanterne rouge, l'AB Merouana, a réussi elle aussi à engranger les trois points au cours de cette 22^e journée, en l'emportant (1-0) face au WA Tlemcen grâce à Belgherfi (1). Un exploit auquel a failli prétendre même l'actuel avant dernier du classement, l'ESM Koléa, car ayant mené au score pendant un bon moment, à Oum El Bouaghi, grâce à Amokrane, avant de concéder légalisation à quelques encablures du coup de sifflet final. L'auteur de ce but assasin est Rebah à la 90+3. Dans les autres matches, l'avantage est revenu aux clubs hôtes, puisque le CABBA la emporté (2-0) face au MC Saïda, et le DRB Tadjenanet (1-0) contre le CRBAF. Tout comme le leader blidéen, les Bordjis ont réussi une très



bonne opération au cours de cette 22^e journée, puisqu'à la faveur de leur victoire contre le MCS, ils se sont hissés à la 5^e place du classement.

Résultats et classement

ABS- RCR	1-0		
OM-ASK	0-1		
USMB- CAB	1-0		
USC -ESMK	1-1		
CABBA- MCS	2-0		
USMMH-JSMB	2-0		
DRBT-CRBAF	1-0		
ABM- WAT	1-0		
		Pts	J
1. USM Blida	41	22	
2. RC Relizane	35	22	
3. DRB Tadjenanet	34	22	
4. O.Médéa	31	21	
5. CABBA	31	22	
6. CA Batna	30	22	
7. AS Khroub	30	22	
8. MC Saïda	29	21	
9. JSM Béjaïa	29	22	
10. CRB A. Fekroun	29	22	
11. US Chaouïa	29	22	
12. USMM Hadjout	28	22	
13. A Boussaâda	27	22	
14. WA Tlemcen	26	22	
15. ESM Koléa	22	22	
16. AB Merouana	20	22	

Par Anouar M.

Pour revenir à la genèse de l'affaire, il faut savoir que Fekir et dans la matinée de vendredi avait donné officiellement son accord après avoir été contacté par le président de la FAF, Mohamed Raouraoua. Ensuite et dans l'après-midi il avait eu une discussion téléphonique toujours avec le sélectionneur national, Christian Gourcuff qui se trouve à Alger et lui a confirmé qu'il voulait jouer pour l'Algérie ce qui amènera ce dernier à ajouter son nom à la liste élargie de 37 joueurs qui sont sélectionnés pour la tournée du Golfe où l'Algérie disputera deux matches amicaux face au Qatar le 26 mars et Oman le 30 mars. Ayant sans doute subi des pressions côté français, ou bien ayant pris conscience de l'ampleur que pouvait avoir cette annonce sur la suite de sa carrière puisqu'il joue dans un club français, Fekir a recontacté Gourcuff pour l'informer de son revirement car il pensait qu'il n'est pas encore venu le temps de trancher et qu'il se donne

Equipe nationale de football

Le Jeu trouble de Fékir

Après avoir pourtant donné son accord durant la matinée avant-hier pour être convoqué en équipe nationale algérienne, le franco-algérien et star de l'olympique lyonnais, Nabil Fekir s'est rétracté pendant la soirée et a assuré qu'il n'a encore rien décidé et qu'il attendra encore un peu avant de prendre une décision finale quant à la possibilité d'opter pour les Verts d'Algérie ou les Bleus de France.



Fekir donne son accord puis se rétracte

Ph. > DRK

encore un temps de réflexion. «J'ai été très sensible à la convocation de l'équipe d'Algérie pour les deux matches amicaux contre le Qatar (26 mars) et Oman (30 mars), mais je n'ai pas encore pris une décision définitive», a-t-il affirmé sur sa page Facebook. «J'ai discuté avec Christian Gourcuff au téléphone, mais comme je l'ai déjà expliqué, je ne donnerai une réponse définitive qu'à la fin du mois de mars. Il est

donc encore tôt pour dire quoi que ce soit. Aujourd'hui, je ne pense qu'à l'Olympique Lyonnais, particulièrement au match de dimanche contre Montpellier», a conclu Fekir.

Certains pensent que cela est le prélude à une dérobade du joueur qui devrait choisir la France et que ce dernier épisode est un moyen de faire pression sur le sélectionneur des Bleus, Didier Deschamps afin qu'il le convoque rapidement. A. M.

Gourcuff dévoile une pré-sélection de 37 joueurs

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, le Français Gourcuff, a dévoilé une liste élargie de 37 joueurs pré-sélectionnés pour le stage qu'effectueront les Verts à Doha au Qatar du 23 au 31 mars 2015, rapporte la FAF sur son site officiel. Le fait notable de cette liste élargie est la convocation du milieu de terrain offensif de l'O. Lyonnais (Fr), Nabil Fékir, qui ne s'est toujours pas prononcé sur son choix de sélection. Convoité par l'Algérie et la France, le joueur aux 9 buts et 6 passes décisives en Ligue 1 française, avait affirmé qu'il annoncerait son choix au mois de mars courant. Outre Fékir (21 ans), le coach national a fait appel pour la première fois à, entre autres Rachid Ghezzal (Olympique Lyonnais, France), Yannis Tafer (Saint-Gall/Suisse) et Youcef Belaili (USM Alger). Cette liste comprend également dix joueurs évoluant en Ligue 1 algérienne, dont quatre gardiens de but, en l'occurrence Zemmamouche, Doukha, Khedairia et Asselah. A noter le retour du milieu de terrain du SC Bastia (Fr), Ryad Boudebouz, Mehdi Aheid (Newcastle/Angleterre), et Essaid Belkalem (Trabzonspor/Tur). Les deux derniers reviennent de blessures après avoir déclaré forfait pour



la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale. Cette pré-sélection sera ramenée à 23 joueurs qui effectueront le voyage au Qatar, avec au menu deux matches amicaux, le 26 mars face au pays hôte, et le 30 face à Oman.

Liste des 37 joueurs

Gardiens de but : Doukha Azzedine (JS Kabylie), MBolhi Raïs (Philadelphia Union, USA), Zemmamouche Mohamed Lamine (USM Alger), Malik Asselah (CR Belouizdad), Sofiane Khedairia (ES Sétif).

Défenseurs : Liassine Cadamuro (Osasuna, Espagne), Ghoulam Faouzi (SSC Naples, Italie), Halliche Rafik (Qatar Club, Qatar), Mandi Aïssa (Stade de Reims, France), Medjani Carl (Trabzonspor, Turquie),

Mesbah Djamel (FC Parme, Italie), Zeffane Mehdi (Olympique Lyonnais, France), Rachid Ghezzal (O. Lyonnais, France), Essaid Belkalem (Trabzonspor, Turquie), Djamel Eddine Benlamri (JS Kabylie), Farouk Chafai (USM Alger), Abderrahmane Hachoud (MC Alger), Ziti Mohamed Khourir (JS Kabylie).

Milieux de terrain : Aheid Mehdi (Newcastle United FC, Angleterre), Bentaleb Nabil (Tottenham FC, Angleterre), Brahim Yacine (FC Porto, Portugal), Djabou Abdelmoumene (C. Africain, Tunisie), Feghouli Sofiane (FC Valence, Espagne), Lacen Medhi (Getafe CF, Espagne), Mahrez Riyad (Leicester City FC, Angleterre), Taïder Saphir (US Sassuolo, Italie), Youcef Belaili (USM Alger), Ryad Boudebouz (SC Bastia, France), Brahim Chenihi (MCEE), Nabil Fékir (O. Lyonnais, France), Yannis Tafer (Saint-Gall, Suisse), Ahmed Kashi (FC Metz, France), A. Guedioura (Watford, Angleterre).

Attaquants : Belfodil Ishak (FC Parme, Italie), Slimani Islam (Sporting Lisbonne, Portugal), Soudani El Arbi Hillel (Dynamo Zagreb, Croatie), Bounedjah Baghdad (Etoile Sportive du Sahel, Tunisie).

Ligue 1 «Mobilis» (22^e journée)

La JSK et le RCA assurent

Les matches avancés comptant pour la 22^e journée de la Ligue 1 ont connu des fortunes diverses. Ainsi, la JS Kabylie et pour son retour à son stade fétiche du 1^{er} Novembre de Tizi Ouzou a pu remporter les trois points du succès face à la formation du MC El Eulma après l'avoir emporté sur le score de (1/0). Le seul but de la rencontre a été inscrit par Mekkaoui à la 89'. Certes, la manière

n'y était pas pour les Canaris mais l'essentiel pour eux était de remporter ces trois points qui étaient très importants pour tenter d'améliorer leur classement. Pour El Eulma c'est un coup d'arrêt après une belle série réalisée dernièrement. De son côté, le MC Oran s'est contenté du nul en recevant l'USM Alger sur son ancre du stade Ahmed Zabana. Les Hamraoua ne semblent pas se

remettre encore puisqu'il s'agit de la deuxième contre-performance consécutive après la défaite face au NAHD à Alger. Les Rouge et Noir, eux, poursuivent leur redressement et sont plus que jamais décidés à jouer les premiers rôles cette saison aussi. Le RC Arba'a a pris le dessus sur l'ASO Chlef sur le score de 3 à 1. Les buteurs des gars de l'Arba'a ont été Harrouche (1', 89') et Derfalou

(78'), tandis que le but chélinif a été marqué par Sokambo (90'+1). Les Bleu et Blanc s'en sortent à bon compte et se rapprochent d'assurer leur maintien en Ligue 1, tandis que l'ASO s'enfoncé encore plus et se trouve dans une situation très délicate. Enfin, le derby de la capitale entre le CR Belouizdad et le NA Hussein-Dey s'est soldé sur un nul vierge qui n'arrange pas les affaires des deux

équipes qui avaient un besoin pressant de points et qui recherchaient tous deux les trois points.

Raouf F.

Les résultats

MCO-USMA	0-0
JSK-MCEE	1-0
RCA-ASO	3-1
CRB-NAHD	0-0
ESS- ASMO	5-2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre Lobby sioniste contre pragmatisme

Par Nazim Rochd

Une citation d'abord, celle de Thomas Friedman, du «New York Times» : «Je ne sais pas si je vais soutenir un éventuel accord avec l'Iran, mais je n'aime pas quand mes représentants ovationnent un mauvais dirigeant d'un pays étranger, qui essaye de torpiller les négociations réalisées par mon propre gouvernement.» Une autre, celle de la cheffe du groupe démocrate à la Chambre des représentants, Nancy Pelosi : «En tant que personne qui chérit la relation américano-israélienne, je suis attristée par l'insulte proférée contre l'intelligence des États-Unis et attristée par la condescendance à l'encontre de nos connaissances sur la menace posée par l'Iran». Les deux et d'autres ont visiblement réalisé que le sionisme a outrepassé des limites invisibles, avec cette ingérence fracassante de Benyamin Netanyahu, au cœur du pouvoir de leur pays. Jusqu'ici, ce fut le lobbying discret qui était à l'œuvre, là c'est une insulte faite à un président qui assiste, impuissant, à l'im-mixtion d'un dirigeant étranger venu lui porter la contradiction. A minima, Barack Obama n'a pu que plaider, presque sur le même plan, sa façon de voir. Comme si Netanyahu faisait partie d'un contre-pouvoir reconnu et ayant voix au chapitre aux États-Unis. Ce qui semble être le cas, puisqu'il eut droit aux applaudissements des congressistes, qui ne se sont pas posés de questions, ne serait-ce que sur la bienséance de la chose. Mais, à quelque chose malheur est peut-être bon, comme dit l'adage. Peut-être que les vagues soulevées par l'affaire vont susciter un sursaut de dignité dans une partie de la classe politique américaine, autant que peut le permettre l'in-

fluence des millions de dollars empochés pour soutenir l'entité sioniste. Concernant Obama, c'est plutôt une pression plus forte, voire vitale, qui l'anime dans sa nouvelle vision de la scène moyen-orientale. Il lui a fallu se réveiller de l'euphorie qui a accompagné les transformations en Europe de l'Est et la disparition de l'URSS. Le monde n'est pas tombé tout cru dans l'escarcelle de Wall-Street et la sanglante épopée bushiste n'a pas eu d'autres effets que de coûter de cinglants revers. Les États-Unis ne pouvaient pas tout et risquent de ne plus rien pouvoir, en poursuivant une politique d'agression dont ils n'ont pas les moyens. Une réalité qui peut être mesurée au vu des résultats obtenus en Libye, en Syrie ou en Ukraine. Tandis que les sanctions économiques contre l'Iran sont reconnues comme inefficaces, plutôt nuisibles aux boycotteurs, et ont sensiblement affecté les opérateurs occidentaux, qui grincent des dents et font tout ce qu'ils peuvent pour les contourner. Les Européens, les plus touchés, n'hésitent plus à penser que l'objectif caché de Washington est de les vider du marché iranien. Le monde n'est pas unipolaire, il est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraissait, et quand les États-Unis comptaient sur la menace et la force brutale, il se transformait. Des puissances économiques ont émergé, qui ont mis à mal les parts de marché des entreprises américaines et, pire, ont répondu en contractant des alliances qui ont profondément modifié les rapports de force internationaux. Il n'est même pas hasardeux, à ce titre, de dire que les États-Unis sont obligés de se construire une nouvelle vision de leur place sur l'échiquier mondial et d'adopter une démarche plus modeste.

N. R.

Béni Maouche

Des cambrioleurs sous les verrous

«L'AFFAIRE du vol d'une épicerie dans le village Tioual dans la commune de Béni Maouche la nuit du 28 février dernier est résolue», a souligné hier la cellule de communication du groupement de la gendarmerie de Béjaïa. Et d'ajouter : «l'enquête a été enclenchée suite à une plainte du propriétaire qui a fait état de vol d'importantes quantités de divers produits alimentaires, de cartouches de cigarettes, etc.». Les malfaiteurs ont fait une ouverture dans le mur et ont fait irruption dans le magasin qu'ils ont dégainé. L'enquête menée par la brigade de Beni Maouche a permis d'identifier les deux assaillants qui ont laissé sur les lieux un marteau volumineux qui a constitué une pièce à conviction. Il s'agit d'un père de famille officiant comme journaliste et répondant aux initiales de R.B. âgé de 49 ans et son fils R.H. mineur âgé de 16 ans et sans-emploi. Ces deux ont été placés en détention provisoire par le parquet d'Albou pour vol et destruction de bien d'autrui, mercredi passé. H.C.

LE QATAR INVESTIT MASSIVEMENT EN EUROPE



Djalou@hotmail.com

Projet

L'Opéra d'Alger opérationnel en octobre 2015

■ L'Opéra d'Alger sera opérationnel non pas en juillet 2015 comme prévu initialement, mais au plus tard en octobre prochain, a indiqué samedi le directeur général de l'Agence de gestion des réalisations des grands projets de la culture (ARPC), Abdelhalim Seray.

Par Racim C.

Le taux global de réalisation de l'Opéra (1 400 places) implanté à Ouled Fayet, est de 75% et la réception du projet se fera au plus tard en octobre prochain, a précisé M. Seray, lors d'une visite d'inspection de la ministre de la Culture, Nadia Labidi à des projets de son secteur à Alger. «L'entreprise chinoise chargée de sa réalisation a pris en considération la demande du Premier ministre Abdelmalek Sellal de donner une touche locale en matière d'architecture à l'Opéra», a souligné M. Seray. A l'exception des gros-œuvres, totalement achevés, toutes les autres parties du projet sont en cours de réalisation, notamment la climatisation (20%), le revêtement intérieur (20%) et l'électricité

(70%), selon la fiche technique. Initialement, l'Opéra d'Alger devait être réceptionné en juillet 2015, selon l'engagement pris par les responsables du projet devant le Premier ministre Abdelmalek Sellal lors de sa visite d'inspection à Alger le 30 octobre 2014. Un spectacle, en cours de conception avec les Chinois, sera donné à l'occasion de l'inauguration de cette infrastructure culturelle, le 1^{er} novembre prochain, a indiqué M^{me} Labidi dans une déclaration à la presse. Le ministère de la Culture s'apprete à faire envoyer un groupe de personnes à l'étranger pour être formé aux techniques de gestion de ce genre d'infrastructure. Cet Opéra représente un don de la République de Chine à l'Algérie fait à l'occasion de la visite d'Etat du président Abdelaziz Bouteflika à ce

pays en février 2004. Par ailleurs, le ministère de la Culture et la wilaya d'Alger se sont mis d'accord pour que Djennane Rais Hamidou au centre-ville d'El Biar, plus connu sous le nom de «Villa du Traité», soit exploité au profit des artistes, notamment les professionnels des arts plastiques. Construite à l'époque ottomane d'Alger et classée bien culturel, la Villa du Traité, en référence au traité signé entre le général De Bourmont et le Dey Hussein sur la prise d'Alger en juillet 1830, fait l'objet d'une opération de restauration depuis 2010 et les travaux sont à 90% réalisés, selon les responsables du chantier. La Villa se situe actuellement à l'intérieur de la clinique de médecine interne Arezki-Kehal.

R. C./APS

Darguina

Un policier mortellement blessé par arme à feu

UN COMMISSAIRE principal de police officiant au niveau de l'unité de maintien de l'ordre d'intervention 202 d'Aokas a trouvé la mort suite à des blessures par arme à feu. Il a été atteint par plusieurs balles. L'incident s'est produit au village Ath Anane dans la commune de Darguina, indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Béjaïa hier matin. Le policier se trouvait au repos au domicile familial et était avec ses

amis au lieu-dit Mezla à 4 km du chef-lieu communal lorsque s'est produit l'acte. Une enquête a été ouverte par la police judiciaire de la sûreté de wilaya pour déterminer les circonstances de sa mort ainsi que le mobile, précise-t-on dans le même communiqué. H.C.

Coups et blessures suivis de vol à Seddouk

Trois individus dont une femme arrêtés

«Deux hommes et une femme âgés entre 21 et 45 ans ont été arrêtés par la police judiciaire de la sûreté de Seddouk», a indiqué avant-hier la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces derniers se sont rendus coupables d'une agression sur A.S. suivi de vol. Les auteurs de l'agression qui sont connus par la police pour des antécédents judiciaires ont été arrêtés suite à une plainte de la victime. Laquelle était assise paisiblement dans un quartier de Seddouk lorsqu'une jeune femme l'a provoqué en l'insultant et la frappant au moyen d'un bâton. Une diversion pour l'agresser puisque le premier complice de la jeune femme, en l'occurrence M. S. arrive rapide-

ment pour rouer de coups la victime à son tour. La jeune femme en a profité pour s'emparer du téléphone mobile de marque Samsung de la victime. Quelques instants plus tard, la victime sera rouée de coups une deuxième fois lorsqu'elle a tenté de récupérer son téléphone portable chez l'agresseur et cette fois c'est le fils T.K.H qui en était l'auteur. Ce dernier a également dépouillé la victime de son argent (5 100,00 DA). Présentés devant le parquet, deux éléments ont été placés en détention provisoire et la jeune femme a été convoquée en audience. «Ils sont poursuivis pour agression avec arme blanche suivi de vol», ajoute-t-on. H.C.